ardèche
LE CONSEIL GENERAL

reliefs

Le magazine du Conseil général - mars / avril 2013 - n° 56

INITIATIVES
Candidature Unesco de la Grotte Chauvet Pont-d'Arc

FOCUS **CANTON**
Saint-Péray
Villeneuve-de-Berg

Grand angle

LE PARC NATUREL DES MONTS D'ARDÈCHE

www.ardeche.fr

SOMMAIRE

DEUX MOIS **D'AVANCÉES**
4 : : BUDGET PRIMITIF 2013

ÇA NOUS **CONCERNE**
7 : : CONTOURNEMENT DU TEIL
8 : : SÉCURISATION DES ARRÊTS DE CAR
11 : : PASS'SPORT ARDÈCHE

FOCUS **CANTON**
12 : : SAINT-PÉRAY / VILLENEUVE-DE-BERG

LE **PORTRAIT**
19 : : LA MAISON UNAL

INITIATIVES
20 : : LES PÉPINIÈRES D'ENTREPRISES
23 : : CHANTIERS ROUTIERS

24 : : LIBRES **PROPOS**

L'**AGENDA**
25 : : SORTEZ DE CHEZ VOUS !

C'EST **BEAU**, C'EST **BON**
30 : : LE FIN GRAS DU MÉZENC

GRAND ANGLE
LE PARC NATUREL DES MONTS D'ARDÈCHE : : 14

Prêt à repartir pour 12 ans... Le Parc naturel régional des Monts d'Ardèche s'étend sur près du tiers du département. Avec la révision de sa charte et l'entrée de nouvelles communes, il pourrait cet automne regrouper la moitié de la surface ardéchoise et un tiers de ses habitants.

INFOS **CONTACTS**

ardèche
LE CONSEIL GÉNÉRAL

Hôtel du Département
BP 737 - 07007 Privas cedex
tél. 04 75 66 77 07

ACTION SOCIALE / SOLIDARITÉ
04 75 66 78 07

MAISON DÉPARTEMENTALE
DES PERSONNES HANDICAPÉES
0 800 07 07 00

ARCHIVES DÉPARTEMENTALES
Place André Malraux • Privas
04 75 66 98 00

ARDÈCHE DÉVELOPPEMENT
04 75 66 75 20

INFOS TRANSPORTS ET ROUTES
N° Cristal - appel non surtaxé
09 69 39 07 07

L'ARDÈCHE EN LIGNE
www.ardeche.fr
info@ardeche.fr

blog développement économique
http ://entreprendre.ardeche.fr

facebook.com/cgardeche

LE MAGAZINE DU CONSEIL GÉNÉRAL DE L'ARDÈCHE N° 56 MARS / AVRIL 2013
DIRECTEUR DE LA PUBLICATION : FLORIANE THIERY / RESPONSABLE DE LA RÉDACTION : CORINE FONTANARAVA / RÉDACTION : VINCENT DUSSEAU ; CORINE FONTANARAVA / CRÉDITS PHOTO : SAUF MENTION, DIRECTION DE LA COMMUNICATION / CONCEPTION : DIRECTION DE LA COMMUNICATION / PHOTO DE COUVERTURE : GREGOIRE EDOUARD / MALARCE-SUR-LA-THINES / CRÉATION MAQUETTE : DIRECTION DE LA COMMUNICATION / MISE EN PAGES : SCOOP COMMUNICATION, 45, OLIVET / IMPRESSION : IMPRIMERIE ROCKSON, 13, ROGNAC / TIRAGE : 144 000 EXEMPLAIRES / DISTRIBUTION : LA POSTE – ADREXO - ISSN 1292-9867
CONTACTER LA RÉDACTION : COM@ARDECHE.FR OU 04 75 66 77 28

« PERMETTRE AUX ARDÉCHOIS **DE MIEUX VIVRE ENSEMBLE »**

L'action publique ne va pas de soi. Elle consiste très souvent à choisir une direction plutôt qu'une autre. Le Conseil général a fait le choix de s'engager résolument en faveur de tout ce qui peut permettre aux Ardéchois de mieux vivre ensemble.

Parce qu'il ne suffit pas de proclamer une orientation, le budget voté il y a quelques jours rendra possible cette ambition. De nombreuses opérations seront lancées en 2013 : la construction de deux collèges, la création d'un musée départemental, l'accompagnement de 80 000 licenciés sportifs, le démarrage des travaux de trois maisons de retraite neuves, la création de 60 emplois d'avenir, la réalisation de 95 km de ViaRhôna…et bien d'autres projets encore !

« De nombreuses opérations seront lancées en 2013 »

À l'heure où l'argent public se raréfie, votre département parvient donc à conserver de bonnes capacités d'investissement sans jamais hypothéquer l'avenir. Il contribue ainsi à la vitalité de tous nos territoires, soutient l'activité de nos entreprises et produit des services utiles à tous.

Prendre soin de son bateau et choisir des routes audacieuses mais sûres, tels furent les choix du jeune marin François Gabart qui a récemment bouclé le plus incroyable des tours du monde à la voile. Un exemple à méditer...

Bonne lecture,

HERVÉ SAULIGNAC
Président du Conseil général

©Matthieu Dupont

TOURNÉE DES CANTONS C'EST PARTI !

Nouvellement élu à la présidence du Conseil général, Hervé Saulignac a décidé de se déplacer sur l'ensemble des cantons ardéchois d'ici le mois de juin pour y rencontrer les acteurs locaux et voir, sur place, l'avancement d'opérations structurantes accompagnées par le Conseil général. Ces « journées cantonales » sont organisées toutes les semaines, le vendredi.

DU NORD-ARDÈCHE…

Premiers cantons visités, Annonay-Nord et Annonay-Sud ont reçu la visite du président du Conseil général le 4 janvier dernier. Rencontre avec les agents et les élus du territoire, visites de chantiers… Lors de cette première visite officielle, Hervé Saulignac a tenu à rappeler les missions du Conseil général et a indiqué être attentif et à l'écoute du Nord-Ardèche. *« On ne préside pas l'Ardèche dans un bureau à Privas. »*

… AU SUD-ARDÈCHE

Après le nord, cap au sud ! Le canton de Valgorge et celui de Largentière ont fait l'objet de la 2e visite du président du Conseil général. Une journée chargée durant laquelle Hervé Saulignac, accompagné des conseillers généraux concernés, Bernard Bonin et Jean-Roger Durand, a visité – entre autres – des structures financées par le Conseil général.

: : Budget primitif 2013 : :

FACE À **LA CRISE** : **PROTÉGER** LES ARDÉCHOIS ET **PRÉPARER L'AVENIR**

Le Conseil général de l'Ardèche vient de voter le budget primitif 2013. Un budget de 397 M€, solidaire envers les plus démunis et tourné vers la jeunesse et l'avenir. Une solidarité territoriale qui n'exclut pas pour autant les perspectives de développement et d'innovation.

Dépenses pour 100 euros

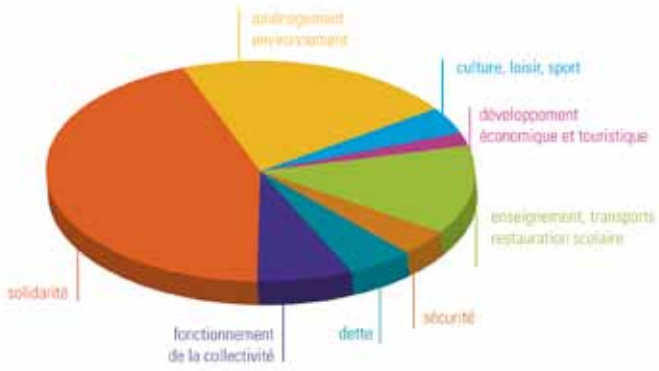

21 € Aménager le territoire et préserver l'environnement

4 € Favoriser la culture, le sport et les loisirs

2 € Soutenir le développement économique et touristique

13 € Enseignement, transports et restauration scolaires

4 € Assurer la sécurité de la population

5 € Rembourser la dette

7 € Faire fonctionner la collectivité

44 € Accompagner les Ardéchois à tous les âges de la vie

Recettes

91,6 M€ Fiscalité directe (taxe sur le foncier bâti, CVAE, IFER)

116,4 M€ Fiscalité indirecte et fiscalité transférée par l'État (notamment à la suite de la décentralisation et de la réforme fiscale)

136,3 M€ Dotations, participations et compensations

32,4 M€ Emprunts

20,4 M€ Autres

LE CHIFFRE

397 129 853 €

le montant du budget primitif du Conseil général de l'Ardèche pour l'année 2013.

: : Prospective : :

ARDÈCHE-**HORIZON 2020**

Dans son discours d'investiture en décembre dernier, Hervé Saulignac a dessiné les contours d'un projet départemental intitulé « Ardèche-Horizon 2020 ». Souhaitée par le nouveau président, cette feuille de route fixe le cap pour le département, à échéance sept ans, autour de priorités d'ores et déjà affichées : l'emploi, la solidarité, la jeunesse et le cadre de vie.

« *Afin de préparer nos territoires aux grands enjeux de la mondialisation… nous devons nous projeter au-delà d'un horizon qu'on limite trop souvent aux termes des échéances électorales* », a expliqué en prélude le président Saulignac. « *Quand sévit le ralentissement des activités économiques, quand fait rage une concurrence destructrice, quand s'accroissent les inégalités humaines et territoriales, alors nous devons redoubler d'audace et surtout veiller à la tentation du repli sur soi.* »

De la santé à l'économie, de l'éducation à la mobilité, de l'énergie à l'aménagement du territoire, de nombreuses questions doivent dès aujourd'hui être posées pour préparer l'Ardèche de demain. Comment assurer une permanence des soins sur l'ensemble du territoire ? Comment utiliser au mieux le réseau de fibre optique dont l'Ardèche a su s'équiper ? Comment redonner confiance en l'avenir à la jeunesse ardéchoise ? Comment renforcer l'économie locale, préserver les espaces agricoles, combattre les précarités ?…

Des enjeux à formaliser et prioriser

Véritable ambition collective, Ardèche-Horizon 2020 est dès aujourd'hui un dossier phare sur lequel élus et services départementaux vont avoir à travailler et réfléchir afin de permettre à l'Ardèche de demain d'être toujours « un Département qui protège autant qu'il entreprend ». Après une phase de travail transversal en interne, le projet Ardèche-Horizon 2020 sera débattu avec les acteurs du territoire, dont les intercommunalités. « *L'Ardèche de demain doit se construire avec nos partenaires* », rappelle le président. À suivre. ●

> « Ardèche-Horizon 2020 », une feuille de route pour protéger autant qu'entreprendre.

© Matthieu Dupont

C'EST DIT, C'EST FAIT !

Du neuf à Saint-Cyr

Après douze mois de travaux, la commune nord-ardéchoise a inauguré en tout début d'année trois nouveaux bâtiments qui ont vocation à accueillir du public. Nouvelle mairie, nouvelle cantine, nouvelle bibliothèque : les habitants se sont déplacés nombreux pour assister à cette cérémonie. L'accompagnement du Conseil général pour cette opération s'élève à 125 000 € pour un coût total de 1,285 million d'euros.

Ça tourne rond au Pouzin

Au sud de la commune, un nouveau sens giratoire desservant le collège et le gymnase vient d'être inauguré sur la route départementale 86. L'opération, financée par le Conseil général et la commune à hauteur de 50 % pour chacun, permet de ralentir la vitesse des véhicules et améliore sensiblement la sécurité pour les piétons et les cyclistes dans ce secteur fréquenté. À terme, deux projets de voies vertes – la ViaRhôna et la liaison Privas / Vallée du Rhône – devraient se rejoindre au niveau de ce même carrefour.

Inauguration de l'Espace animation à Pranles

La commune située sur le canton de Privas vient d'inaugurer son nouvel Espace d'animation, en présence d'Hervé Saulignac, président du Conseil général, élu du canton. Ce nouveau bâtiment, situé à côté de l'école publique du village, va permettre aux habitants de Pranles et à ceux des communes du plateau avoisinantes de retrouver un espace de convivialité et d'échanges jusque-là inexistant. En outre, il permettra aux enfants de la maternelle de disposer d'un espace pour des activités de motricité. L'opération, réalisée sous maîtrise d'ouvrage communale, a reçu une aide du Conseil général de 300 000 € dans le cadre de son dispositif Pilots 2011.

CONCILIATEURS DE JUSTICE, MODE D'EMPLOI

Le dernier numéro de *Reliefs* vous présentait l'existence des conciliateurs de justice dans le département mais aucun contact n'était précisé. Pour toute demande, il faut s'adresser au greffe du Tribunal d'instance de Privas au 04 75 66 05 20 qui met ensuite le demandeur en relation avec un conciliateur de justice du département.

RECENSEMENT DE LA POPULATION : L'ARDÈCHE À L'ÉQUILIBRE

L'INSEE a tout récemment fait paraître les chiffres de la population des communes de l'Ardèche arrêtés à 2010 ainsi que l'évolution démographique de ces vingt dernières années. Le département compte ainsi 315 090 habitants (au sens de la population municipale).
Côté évolution démographique, le département frôle un solde naturel équilibré… une nouveauté depuis cinquante ans. Bref, l'Ardèche, un département qui a de l'avenir !

+ d'infos :
www.insee.fr

ESPÉRANCE DE VIE : LES ARDÉCHOIS VIVENT PLUS ÂGÉS

L'Observatoire régional de la santé (ORS) a fait ressortir dans une étude réalisée en Drôme Ardèche que le département de l'Ardèche, avec un taux de 20 %, représente la part de personnes âgées de plus de 65 ans la plus importante de la région (15,9 % dans la région et 16,7 % en France). Des personnes âgées plus nombreuses et qui vivent plus longtemps : l'espérance de vie des Ardéchoises et Ardéchois est en effet supérieure à celle de la moyenne nationale. Une signe de la qualité de vie dans le département.

© Reverdi_Cessieux_Nevoret

>La future école de Saint-Félicien

: : Création, rénovation, extension : :

UN PRÉCIEUX SOUTIEN POUR LES ÉCOLES

C'est cher, une école… mais indispensable, vital, primordial. Pour ne pas laisser les communes seules, le Conseil général leur apporte une aide financière grâce au dispositif Pilots. D'un montant de 165 000 €, elle permet d'apporter de l'air dans la trésorerie communale.

À Saint-Félicien, l'école était vétuste et mal implantée, dans un coin du village. Plutôt que d'engager de très importants travaux de rénovation, le maire Jean-Paul Chauvin a préféré « *construire une nouvelle école, avec beaucoup plus de place, une cantine accolée et respectant les normes de bâtiment basse consommation* ».
La nouvelle école comptera quatre classes, soit une de plus que l'ancienne, pour pouvoir répondre dans les années futures à l'augmentation régulière de démographie du village. Ouverture prévue pour la rentrée scolaire 2013.
En revanche, à Saint-Didier-sous-Aubenas, c'est la rénovation avec extension qui a été choisie. Deuxième commune la plus petite d'Ardèche en superficie, la commune ne disposait pas de terrain adéquat et le prix du foncier est très important…
Au final, c'est tout l'espace pour l'enfance qui a été repensé, avec un projet mêlant remise aux normes, nouvelles fonctionnalités pour l'école, cantine et terrain multisports. « *Sans l'aide du Conseil général et des autres partenaires, il n'y aurait pas eu de projet* », insiste Richard Massebeuf, le maire de la commune.
Au total, l'enveloppe Pilots devrait concerner sept projets en 2012/2013, pour autant d'écoles agrandies, rénovées ou recréées de toutes pièces.

DÉCOUVRIR LE MONDE

De la maternelle au CM2, l'intérêt des classes de découverte n'est plus à démontrer : développement psycho-affectif, autonomie, apprentissage de nouveaux savoirs, savoir-faire ou savoir-être… Pour que chaque élève puisse en profiter, le Conseil général participe financièrement aux côtés des communes aux séjours éducatifs organisés par les enseignants du primaire. Seule condition : quatre nuits minimum pour les primaires et deux pour les maternelles. L'aide varie de 11 € à 16 € par élève. Chaque année, ce sont plus d'une centaine de classes qui bénéficient de l'aide du Conseil général.

: : Contournement nord du Teil : :

LE **CALENDRIER** DÉVOILÉ

La déviation du Teil par le nord devrait voir le jour en 2018 après des travaux réalisés entre 2015 et 2017. Sous maîtrise d'ouvrage de l'État, cette dernière tranche du contournement du Teil va permettre de détourner une grande partie des quelque 12 000 véhicules, parmi lesquels de nombreux poids lourds, qui traversent quotidiennement le centre-ville. L'opération consiste à dévier la route nationale 102 en créant une nouvelle voie au nord de la commune, avec un échangeur au quartier de la Sablière, qui rejoindra la RD 86 au niveau du carrefour giratoire au sud de Rochemaure.
« *Cette déviation est attendue depuis longtemps ! Les Teillois, les habitants comme les commerçants, peuvent enfin être rassurés, la ligne d'horizon est fixée* », s'est réjouit Olivier Pévérelli, maire et conseiller général, à l'annonce du calendrier par les services de l'État. S'il s'agit de réduire les nuisances et d'alléger la traversée du Teil d'une part importante du trafic, le contournement doit aussi permettre d'améliorer la fluidité de la circulation ainsi que la sécurité des riverains.
« *Au-delà de la seule commune du Teil, cette déviation, en permettant de réduire sensiblement le temps d'accès à la Vallée du Rhône et à l'A7, est un projet de désenclavement de l'Ardèche méridionale et du centre de la France* », tient à préciser l'élu.
Le coût de cette opération d'envergure est de 52 millions d'euros, financés par l'État, maître d'ouvrage (37 M€), le Conseil général (7,5 M€) et la Région (7,5 M€).

>La RN 102, qui permet de relier la Vallée du Rhône au Massif central via Aubenas, est la dernière route nationale en Ardèche.

Les fleurs, ça embellit le quotidien !
De nombreuses communes ont participé le 9 février dernier à l'Hôtel du Département à la remise des prix du concours des villes et villages fleuris organisé par le CAUE de l'Ardèche, avec le soutien du Conseil général.

: : Marchés publics : :

EN POINTE **CONTRE** LE **TRAVAIL DISSIMULÉ**

Le Conseil général est particulièrement vigilant en matière de travail dissimulé dans les marchés publics qu'il passe. Cette fraude regroupe autant le travail « au noir » que la fraude fiscale ou aux cotisations sociales pour les employeurs. Pour contrôler au mieux l'authenticité des attestations fournies par les titulaires des marchés, la collectivité a mandaté un prestataire de service qui vérifiera la conformité des entreprises au regard des obligations du Code du travail. L'innovation vient du fait que toute la surveillance se fera de manière dématérialisée, la remise des attestations se faisant sur une plate-forme électronique.

L'ARDÈCHE DE FERME EN FERME

Depuis près de quinze ans en Ardèche, qui dit dernier week-end d'avril, dit « De ferme en ferme » ! Apparue en 2000, la manifestation est devenue au fil des éditions un événement attendu par beaucoup – petits et grands – et a transformé ce dernier week-end d'avril en grand rendez-vous de découvertes passionnantes avec les exploitants agricoles du département, leurs produits et leur savoir-faire.
La 14e édition, c'est les 27 et 28 avril.

+ d'infos sur :
www.defermeenferme.com

L'ARDÈCHE MÉRIDIONALE EN FÊTE EN MAI

Parce que 2013 est l'Année mondiale de l'eau, le Pays de l'Ardèche méridionale a choisi ce thème comme fil conducteur de sa fête annuelle « Mon pays, ma fête ».
Au programme, du 3 au 5 mai, trois jours de fête et une trentaine d'animations : activités de nature, découverte du patrimoine lié à l'eau, contes, expositions, conférences… Même les Bistrots de Pays sont de la partie, avec du théâtre, de la danse, de la lecture, de la musique…

+ d'infos :
Réservation et programmation à partir de mi-avril, sur www.monpaysmafete.net

LE PARIS-NICE LE 7 MARS EN NORD-ARDÈCHE

La 71e édition du Paris-Nice, course cycliste organisée du 4 au 10 mars, sera de passage en Ardèche le mardi 7 mars au cours de la 4e étape qui relie Brioude (43) à Saint-Vallier (26). Sur près de 40 km, les coureurs (22 équipes de 8 coureurs) arpenteront les routes ardéchoises entre Saint-Pierre-sur-Doux et Talencieux. L'étape du lendemain reliera Châteauneuf-du-Pape (84) à la Montagne de Lure (04).

>L'arrêt des Vans vient d'être entièrement réaménagé.

© Grégoire Édouard

: : Sécurisation des arrêts de car : :

NE **LAISSONS** PAS LA **SÉCURITÉ** À L'ARRÊT

Des dizaines d'arrêts de car vont être sécurisés dans les prochains mois. Avec près de 500 000 € d'aide apportée aux communes par le Conseil général pour réaliser les travaux et aménagements nécessaires, le Département montre sa détermination à agir en faveur de la sécurité dans les transports.

Sur la route reliant Aubenas à Privas, l'arrêt TER et transport local de Saint-Étienne-de-Boulogne cumule les dangers. Situé en sortie de virage sur une section de route à trois voies, il n'existe pas d'espace de stationnement pour le car qui doit s'arrêter sur la chaussée, pas d'éclairage, pas d'abribus…
« *Avec près de 80 % d'aide du Département, l'appel à projet lancé par le Conseil général a permis de débloquer la situation* », confie Franck Bréchon, maire de la commune et franchement soulagé par ces travaux qu'il attendait depuis… 2004 !
Le terrassement pour des espaces de stationnement a déjà été réalisé. Courant avril, l'arrêt deviendra complètement fonctionnel et sécurisé : éclairages solaires autonomes, abribus en bois local, îlot central pour sécuriser la traversée, marquage au sol, signalétique…
Et le maire de féliciter « *le service des transports du Conseil général qui nous a très bien accompagnés* ».
Bien d'autres arrêts de ce genre ont bénéficié de l'aide du Conseil général, chacun avec ses spécificités et ses solutions propres. Car si un certain nombre de zones de danger sont connues (angle mort, enfant qui traverse pour prendre le car ou qui surgit après être descendu, chaussée sens inverse…), la sécurisation des arrêts dépend de nombreux paramètres. Il est donc impossible de mettre en place une solution, mais plutôt des solutions adaptées à chaque arrêt.

Sécurité pour les collégiens

À Montpezat-sous-Bauzon, c'est l'arrêt situé devant le collège qui sera sécurisé en totalité. Depuis la création du collège, aucun endroit n'existait de manière nette pour permettre aux quatre bus de collégiens de déposer ou de manœuvrer. « *Nous allons réaliser une plate-forme de dépose des collégiens pour les quatre bus ainsi qu'un chemin sécurisé pour se rendre au collège sans danger* », explique Albert Salomon, le maire de la commune.
Un maire satisfait de voir que « *le Conseil général prend en charge cette question de la sécurité des enfants sur les points noirs du département* ».

: : Développement touristique : :

ARDÈCHE ATTITUDE, SAISON 4

Ardèche Attitude n° 4, le magazine édité par l'Agence de développement touristique de l'Ardèche (ADT 07), vient de paraître. Bien plus qu'une simple brochure touristique, ce magazine met à l'honneur les divers talents de l'Ardèche, parle de ceux qui y vivent et de ceux qui l'aiment. Au fil des pages, on découvre l'Ardèche créative, colorée, audacieuse, décalée, innovante… bref l'Ardèche Attitude ! Au sommaire du numéro 4 : « En direct de la Grotte Chauvet Pont-d'Arc », interview de Jean Clottes ; « Visites privées », quatre villages de caractère racontés par ceux qui y vivent ; « Elles ont l'Ardèche en elles », portraits de femmes peintres ou encore « Alexandre Astier, Gérard Miller ont choisi l'Ardèche pour se ressourcer et créer »… *Ardèche Attitude*, objet promotionnel de l'ADT, n'est pas directement diffusé en Ardèche : il cible le public féminin urbain plutôt branché et prescripteur des destinations vacances. Édité en série limitée, distribué lors d'opérations de marketing direct, il est proposé en téléchargement sur internet. Le lancement du magazine est prévu début mars.

+ d'infos :
www.ardeche-attitude.com

: : Largentière : :

LE CHÂTEAU BIENTÔT RÉNOVÉ

Inscrit au titre des Monuments historiques, le château de Largentière, qui date du XIIe siècle, va faire l'objet d'importants travaux de rénovation, portant dans un premier temps sur la réfection de la toiture. Ce chantier colossal doit débuter dès ce début d'année, va durer près d'un an et devrait redonner à l'imposante bâtisse son apparence d'avant 1885. Au vu de l'ampleur et du coût de cette opération « sauvetage », bon nombre d'habitants de Largentière, au premier rang desquels le maire et conseiller général, Jean-Roger Durand, n'osaient pas imaginer cette réalisation. Alors que le coût de la première tranche des travaux – près de 1,32 M€ – représente une somme colossale pour la commune, c'est la solidarité qui va jouer, avec 800 000 euros de subventions publiques, dont plus du quart provenant du Conseil général (224 000 euros).

Aux petits soins avec l'Aigle de Bonelli. Les gestionnaires du Plan national d'actions en faveur de l'Aigle de Bonelli se sont récemment retrouvés à l'Hôtel du Département afin d'échanger sur la préservation de l'espèce et sa cohabitation avec les divers utilisateurs des sites où il niche. Sur les trente couples recensés en France, les Gorges de l'Ardèche en hébergent deux.

WWW.ARDECHE.FR REGARDS, GUIDE PRATIQUE

Le nouveau guide pratique « Regards sur le Conseil général de l'Ardèche » est consultable dans la rubrique Le territoire, l'institution / Le Conseil général, colonne « À voir aussi ». Une présentation claire et ludique pour tout savoir sur le Conseil général et comprendre le fonctionnement de l'institution.

LES PONTS D'ARDÈCHE EN PHOTOS

Retrouvez en images dans Culture / Les archives départementales, le résultat du concours photo organisé par les Archives départementales autour de la thématique des ponts en Ardèche. Avec 124 participants âgés de 8 à 91 ans, 299 clichés adressés… les ponts ardéchois ont été pris en toute saison sous toutes leurs coutures !

ARCHIVES EN LIGNE, SUITE

Amateurs d'archives, rendez-vous dans la rubrique Culture / Les archives en ligne pour consulter les actes d'état civil 1833-1842 des communes du département tout récemment mis en ligne. Une mine d'informations.

: : Radioactivité : :

LA **CRIIRAD SURVEILLE** NOTRE **TERRITOIRE**

D'ici quelques semaines, le bâtiment des services techniques de la ville de Saint-Agrève va accueillir une sonde un peu particulière. Installée par la Criirad* et largement financée par le Conseil général de l'Ardèche, cette sonde mesurera en permanence la radioactivité ambiante. Pour Jérémie Motte, responsable du service balise au laboratoire de la Criirad, l'avantage de Saint-Agrève est d'être situé à plus de mille mètres d'altitude mais néanmoins dans une zone habitée. *« En cas de contamination de l'air liée à des événements lointains, comme ce fut le cas avec Fukushima, les premiers éléments radioactifs sont le plus souvent détectés en altitude. En cas de relevés anormaux, nous pourrons ainsi lancer une alerte précoce. »* Car la Criirad, fondée suite à la catastrophe de Tchernobyl en 1986, a pour mission de garantir à la population une information indépendante sur la radioactivité. L'association a ainsi déployé tout un réseau de balises de surveillance de la radioactivité atmosphérique en Rhône-Alpes à proximité des centrales nucléaires et des zones denses de population. Ce réseau fonctionne grâce au soutien du Conseil général de la Drôme, de la Région Rhône-Alpes, de villes ou de communautés de communes et aujourd'hui du Conseil général de l'Ardèche.
Sur notre département, la centrale de Cruas-Meysse est surveillée via une balise posée en 1990 à Montélimar sous les vents dominants.

© Criirad

>Un technicien de la Criirad en intervention sur une balise.

Une balise pour surveiller Tricastin

Courant septembre 2013, une nouvelle balise sera installée à la caserne de Saint-Marcel d'Ardèche. Située au sud-ouest du site du Tricastin, elle prélèvera l'air pour analyser les signes d'une contamination. En cas d'anomalies dans les relevés, la balise enverra automatiquement une alerte au personnel d'astreinte de la Criirad qui se chargera de vérifier les données en laboratoire. Conscient de l'importance d'un réseau de surveillance indépendant, le Conseil général de l'Ardèche apporte là aussi une aide conséquente pour la pose et l'entretien de cette nouvelle balise.

* Commission de recherche et d'information indépendantes sur la radioactivité, association dont le siège est à Valence.

+ d'infos :
www.criirad.org

: : Nouveau site internet : :

FACILE DE TROUVER UN **STAGE ÉTUDIANT**

Sur http://stages-emplois.etudierendromeardeche.fr, vous pouvez consulter et publier des offres de stage, de contrats en alternance et d'emplois étudiants en sud Rhône-Alpes. Proposé par l'Agence de développement universitaire Drôme-Ardèche et le Centre d'orientation et d'information de l'enseignement supérieur de Valence, ce site gratuit a pour but de rapprocher les demandes des professionnels avec les attentes des étudiants.

: : Challenge sportif : :

LE « PASS'SPORT ARDÈCHE »

Vous avez les mollets musclés, les épaules gonflées et vous aimez les sports de nature ? Le Conseil général vient de vous concocter un challenge original sur mesure à partager en famille ou entre amis. La règle : acquérir en commun un « Pass'sport Ardèche » permettant de participer aux sept manifestations (sept, comme l'Ardèche, bien sûr !) sélectionnées réparties sur un an, entre mai 2013 et mars 2014.
L'originalité : ce pass n'est pas nominatif ! Il peut être activé par une famille, un groupe d'amis, des sportifs avertis ou du dimanche (!) qui décident collectivement ou individuellement de participer au moins à trois épreuves du challenge.
Les organisateurs d'événementiels participants s'engagent quant à eux à accueillir le public non licencié, à proposer des tarifs préférentiels et à s'inscrire dans une logique de développement durable.
Cerise sur le gâteau : les participants terminant 1er, 7e et dernier seront récompensés sous forme de séjours ou de produits locaux.

Les manifestations du « Pass'sport Ardèche »
Trans'Ardèche à cheval / **août 2013**
Marathon des gorges de l'Ardèche / Vallon-Pont-d'Arc / **novembre 2013**
Raid blanc de la Montagne ardéchoise / **janvier 2014**
Boucles du Sud-Ardèche / **février 2014**
Raid nature du Pont d'Arc / **mars 2014**
Trail l'Ardéchois / Désaignes / **avril 2014**
L'Ardéchoise / Saint-Félicien / **juin 2014**

+ d'infos sur www.ardeche.fr/

Ça roule !

La déviation de Quintenas sur le canton de Satillieu a officiellement été mise en service le 6 février. Montant de l'opération : 2,3 M€.

: : Agroalimentaire : :

LE PICODON S'EMBALLE POUR PLUS DE VISIBILITÉ !

Picodon d'Ardèche contre picodon de la Drôme, le consommateur a quelquefois du mal à s'y retrouver. Seul fromage de chèvre en Appellation d'origine protégée (AOP) pour l'Ardèche et la Drôme, le petit fromage rond va très bientôt être proposé dans un nouvel emballage. Objectif : marquer fortement son identité et donc être plus facilement visible par le consommateur. Véritable boîte fraîcheur, la Pico.box® est un emballage contenant deux picodons, décliné en trois modèles – jeune, affiné et affiné méthode Dieulefit.
Présenté tout récemment à Lyon au SIRHA (Salon international de la restauration, de l'hôtellerie et de l'alimentation, *voir page 21*), cet emballage novateur est l'aboutissement d'une collaboration entre tous les acteurs de la filière œuvrant pour la reconnaissance de leur produit. Une innovation animée par le Syndicat du Picodon, avec le concours financier des Conseils généraux Ardèche et Drôme et de la Région Rhône-Alpes.

© Matthieu Dupont

Jean-Paul Roux
Conseiller général délégué à l'agriculture
Maire de Lussas

Suppléante : Michelle Gilly
Superficie : 267,56 km²
Population : 10 506 hab. (2009)
Communes : Berzème, Darbres, Lanas, Lavilledieu, Lussas, Mirabel, Rochecolombe, Saint-Andéol-de-Berg, Saint-Germain, Saint-Gineys-en-Coiron, Saint-Jean-le-Centenier, Saint-Laurent-sous-Coiron, Saint-Maurice-d'Ardèche, Saint-Maurice-d'Ibie, Saint-Pons, Villeneuve-de-Berg, Vogüé

: : Villeneuve-de-Berg : :

L'HÔPITAL LOCAL **SE MODERNISE**

Depuis deux ans, l'hôpital Claude Dejean se restructure, avec une opération de modernisation très ambitieuse pour améliorer l'accueil de ses résidents. Prochaine étape : la construction d'un nouvel Ehpad.

L'Hôpital Claude Dejean, situé à proximité directe du centre de Villeneuve-de-Berg, est organisé en plusieurs pôles d'activités (*) et compte au total 350 lits et 400 salariés.
Engagé dans une opération de modernisation de plus de 33 millions d'euros, une première phase a consisté en la reconstruction de la maison d'accueil spécialisée (hébergement permanent pour adultes gravement dépendants) inaugurée en 2011. La deuxième, menée sur l'année 2012, a concerné l'extension et la restructuration du V120 en V150.
Enfin troisième phase, c'est un nouvel Ehpad, établissement d'hébergement pour personnes âgées dépendantes, qui verra prochainement le jour. Ce nouvel établissement, dont la pose de la première pierre est prévue le 15 mars, permettra une humanisation de l'accueil et l'amélioration des conditions de travail des personnels soignants.

› Vue depuis l'entrée principale.

Parallèlement, la vacance de locaux anciens a permis la mise en place d'un partenariat entre l'hôpital et la communauté de communes pour la création d'une Maison de santé pluridisciplinaire qui conforte la qualité des soins de l'hôpital, avec la venue à terme de cinq nouveaux médecins généralistes sur le territoire du canton de Villeneuve-de-Berg.
Tout comme pour 27 autres établissements qui reçoivent l'aide du Conseil général en 2013, le Département accompagne cette opération de réhabilitation sous la forme de la prise en charge d'annuités d'emprunts. ●

(*) Soins longue durée, médecine et soins de suite gériatriques, hébergement permanent, Maison d'accueil spécialisée.

LE **MUSÉE** DU **QUAI BRANLY** S'EXPOSE À **VOGÜÉ**

Événement cet été, le Château de Vogüé va abriter une exposition du musée du quai Branly, du 2 juillet au 3 novembre. Intitulée « Chasses magiques », l'exposition a été conçue et produite par le musée du quai Branly en partenariat avec le grand projet « Grotte Chauvet Pont-d'Arc », l'association Vivante Ardèche, la municipalité de Vogüé, le Conseil général de l'Ardèche, la Région Rhône-Alpes et l'État. À travers 54 œuvres uniques (masques, sculptures, trophées, ornements, armes…) originaires d'Afrique, de Nouvelle-Guinée, d'Australie et d'Amérique du Sud, le célèbre musée parisien des arts primitifs propose un voyage dans la pensée religieuse magique associée aux pratiques de la chasse dans les sociétés préhistoriques. •

+ d'infos
04 75 37 01 95
www.chateaudevogue.net
et prochain *Reliefs*

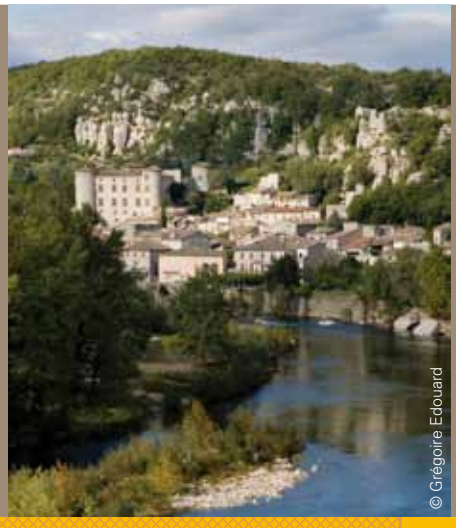
© Grégoire Edouard

: : Guilherand-Granges : :

UN COMPLEXE SPORTIF **100 % ACCESSIBLE**

Un complexe sportif unique en Ardèche et même en Rhône-Alpes a tout récemment été inauguré à Guilherand-Granges. Entièrement accessible aux sportifs valides comme à ceux porteurs d'un handicap, l'espace sportif Jean-François Lamour a reçu le soutien financier du Conseil général.

Guilherand-Granges, ville sportive ! La commune qui dispose déjà d'équipements sportifs conséquents vient de mettre en service un nouveau complexe multisports. Situé au sud de la ville, au centre d'une aire de détente et de loisirs de 3 hectares, le complexe bivalent handisport regroupe plusieurs espaces distincts pour la pratique de sports selon les normes imposées par les fédérations. D'une superficie de 2 520 m², le bâtiment permet ainsi aux pratiquants valides comme non valides d'effectuer diverses disciplines : escrime, volley-ball, basket-ball, badminton, tennis, pétanque ou encore boule lyonnaise.

« C'est un vrai outil pour permettre aux sportifs porteurs de handicaps et aux sportifs valides de jouer côte à côte », a tenu à préciser lors de l'inauguration le sportif ardéchois Cyril Moré, médaillé paralympique à plusieurs reprises, dont le gymnase portera le nom.

Pour que ce lieu entièrement dédié à la pratique sportive pour tous soit une réussite, un véritable travail d'équipe a été mené. Ainsi, les sportifs et le comité handisport de l'Ardèche ont été étroitement associés aux côtés des élus locaux et des maîtres d'ouvrage en charge de l'opération. Pour preuve, ce sont les joueurs de basket handisport qui ont choisi et testé le sol de l'espace dédié à leur pratique afin de favoriser la mobilité des fauteuils roulants sur le terrain !

Le Conseil général a accompagné l'opération à hauteur de 100 000 euros dans le cadre de son dispositif Pilots, sur un coût total de 2,5 M€. ●

© Claude Fougeirol

› Un complexe sportif entièrement accessible à tous les sportifs, valides comme non valides : une première dans le département et en Rhône-Alpes !

LE PONT DU MIALAN ÉLARGI ET SÉCURISÉ

Véritable nœud d'étranglement entre Saint-Péray et Toulaud, le pont du Mialan, conçu au temps des voitures à cheval, s'est offert un lifting nécessaire. Durant six mois, en 2012, le pont qui relie les deux communes a en effet fait l'objet d'un important chantier, avec coupure totale à la circulation. L'objectif : élargir l'ouvrage quotidiennement fréquenté par un important trafic, fluidifier la circulation et sécuriser les déplacements sur le pont lui-même, pour les adeptes des deux-roues ou de la marche à pied. Le Conseil général, maître d'ouvrage de l'opération, a souhaité conserver les fondements de l'ouvrage, qui a su au fil des ans prouver sa solidité. Une opération de 1,4 million d'euros entièrement financée par le Conseil général. •

› CANTON DE **SAINT-PÉRAY**

Jacques Dubay
Conseiller général
Maire d'Alboussière

Suppléante :
Dominique Dupray
Superficie :
149,86 km²
Population : 27 892 (2013)
Communes : Alboussière, Champis, Châteaubourg, Cornas, Guilherand-Granges, Saint-Péray, Saint-Romain-de-Lerps, Saint-Sylvestre, Soyons, Toulaud

LE PARC NATUREL DES MONTS D'ARDÈCHE

Prêt à repartir pour douze ans… Le Parc naturel régional des Monts d'Ardèche s'étend sur près du tiers du département. Avec la révision de sa charte et l'entrée de nouvelles communes, il pourrait cet automne regrouper la moitié de la surface ardéchoise et un tiers de ses habitants. Ce nouveau "grand angle" se penche donc sur ce Parc qui permet de développer les Monts d'Ardèche tout en protégeant ses patrimoines naturels et culturels exceptionnels.

48
parcs naturels régionaux en France

2001
création du Parc des Monts d'Ardèche

2013-2025
durée d'action de la charte 2

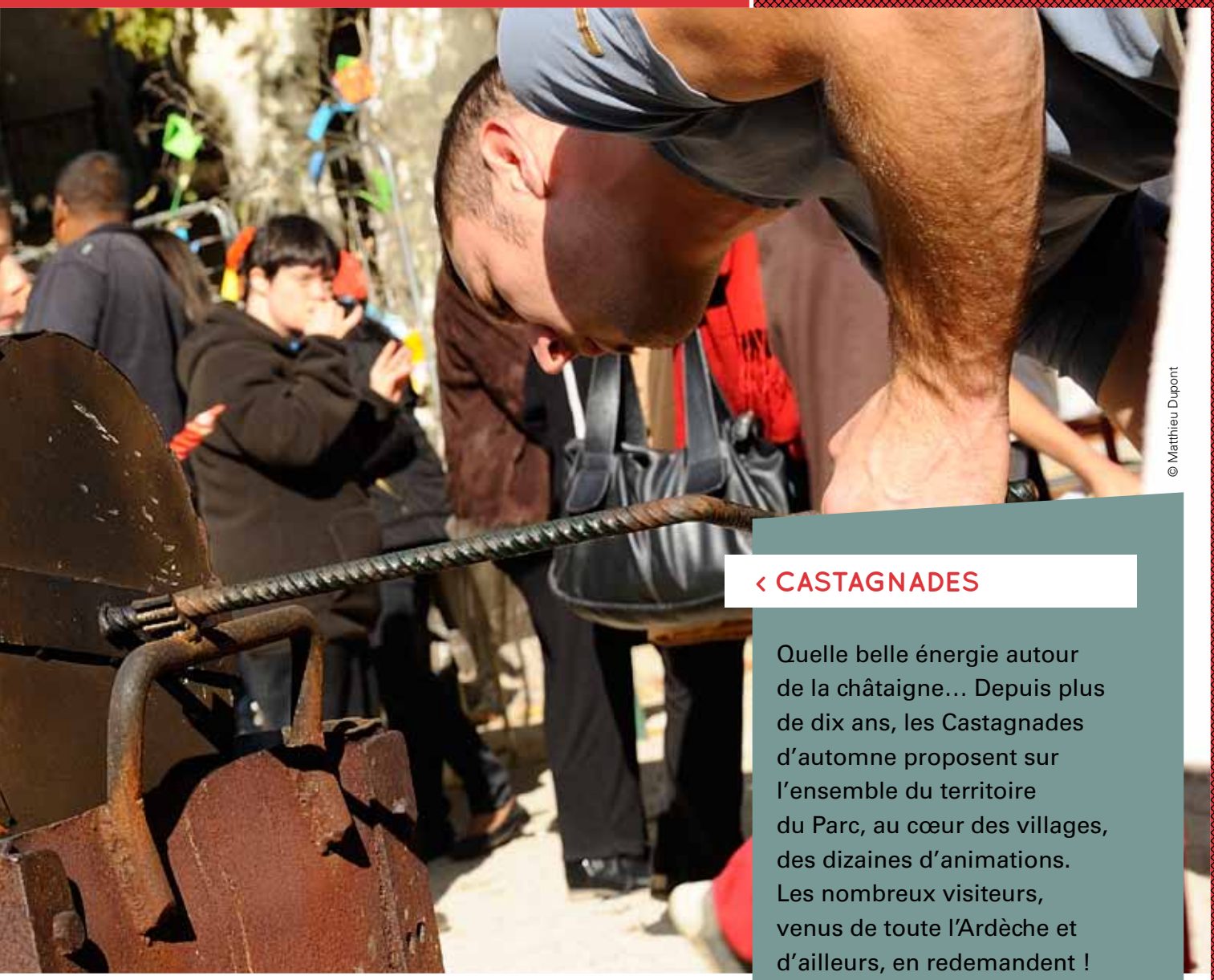

© Matthieu Dupont

CASTAGNADES

Quelle belle énergie autour de la châtaigne… Depuis plus de dix ans, les Castagnades d'automne proposent sur l'ensemble du territoire du Parc, au cœur des villages, des dizaines d'animations. Les nombreux visiteurs, venus de toute l'Ardèche et d'ailleurs, en redemandent !

Des milliers d'hectares de châtaigneraie, des paysages exceptionnels, des calades, des murets, des terrasses aménagées au cours des siècles par l'homme pour vivre, habiter, cultiver sur ces pentes abruptes… Pour développer tout en protégeant ces patrimoines naturel et culturel remarquables, le Parc naturel régional (PNR) des Monts d'Ardèche a été fondé en 2001.

Il regroupe 132 communes – 61 000 habitants sur 180 000 hectares – qui travaillent ensemble autour d'un projet commun dont se fait écho la charte. Car la qualité essentielle d'un Parc, c'est la volonté des collectivités locales d'œuvrer ensemble pour que le développement social et économique soit respectueux des hommes et de leur milieu de vie.

Dès le départ, le Parc des Monts d'Ardèche s'est refusé à ce que le territoire soit mis sous cloche. Plutôt que de contraindre et interdire, les élus ont préféré recommander et conseiller. Ainsi, à la place de transformer l'espace en une réserve dans laquelle tout est figé et où rien ne peut se faire, l'engagement a été pris de contribuer au développement économique, social, culturel, à la qualité de vie tout en protégeant le patrimoine par une gestion adaptée.

En douze ans, près de 8 millions d'euros ont été investis sur ce territoire pour soutenir les collectivités, les professionnels et les associations. Cette somme importante a été rendue possible grâce à la capacité du Parc d'aller chercher des cofinanceurs sur ses projets : Europe, État, Région Rhône-Alpes, chambres consulaires et bien entendu Conseil général de l'Ardèche. De cette manière, pour 1,45 € cotisé par an et par habitant, 26 € sont investis par le Parc sur le territoire.

« En douze ans, près de 8 M€ ont été investis sur ce territoire. »

D'ici l'automne prochain, une nouvelle charte sera proposée à l'adoption des communes (*lire le détail page 19*). Elle poursuivra l'objectif initial : maintenir les habitants et les activités sur les Monts d'Ardèche en s'appuyant sur une valorisation originale des patrimoines et des ressources locales. ●

: : Patrimoine naturel : :

À LA **RECONQUÊTE** DE LA **CHÂTAIGNERAIE** TRADITIONNELLE

Que serait l'Ardèche sans ses châtaigniers ? Véritable patrimoine identitaire et source de revenus, la châtaigneraie fait l'objet d'une vaste opération de reconquête. Elle se traduit notamment par une aide à l'élagage pour les variétés traditionnelles.

Depuis l'automne dernier, les tronçonneuses des élagueurs ronronnent dans les châtaigneraies. L'élagage est l'équivalent de la taille faite sur tous les arbres fruitiers. Il permet de mieux canaliser la sève dans les branches à fruits et donc d'augmenter naturellement le rendement des arbres. Conséquence, la qualité des fruits produits est elle aussi bonifiée. L'élagage redonne par ailleurs un coup de jeunesse à des arbres qui n'ont pas été entretenus depuis de nombreuses années.

Problème : l'élagage de châtaigniers coûte cher. Dans le cadre de son opération "Élagage", le Parc prend donc en charge 50 % des coûts, grâce au soutien financier de la Région Rhône-Alpes, du Conseil général de l'Ardèche et de l'Europe (programme Leader).

Pour favoriser une démarche de qualité attendue par les consommateurs, le castanéiculteur bénéficiant du soutien à l'élagage doit être engagé dans une démarche d'AOC ou d'agriculture biologique.

Car si l'Ardèche est le premier département producteur de châtaignes, sa production n'arrive pas à suivre l'ampleur de la demande, notamment en AOC.

Sur 35 000 hectares de châtaigniers recensés, à peine 5 000 sont réellement exploités. Avec son dispositif d'aide, le Parc prévoit que 7 000 châtaigniers seront élagués d'ici 2014. Avec une vision à plus long terme : l'objectif, d'ici dix ans, de remettre en fonction 2 000 hectares de parcelles abandonnées. ●

> L'élagage des châtaigniers permet d'augmenter naturellement le rendement des arbres.

ENLEVEZ VOS CARCASSES !

Ah, ils sont beaux les paysages des Monts d'Ardèche… Jusqu'à ce que le regard tombe sur des épaves et des carcasses de véhicules. En 2005, le Parc a ainsi lancé une opération "coup de poing" contre les voitures, camions, caravanes en ruine… qui jonchent son territoire. Baptisée "le Parc se décarcasse", cette action permet de recenser les véhicules puis – avec l'accord des propriétaires – de procéder à leur enlèvement par des récupérateurs agréés offrant des garanties environnementales. Les frais sont pris en charge par le PNR grâce au financement de l'État (DREAL) et de la Région Rhône-Alpes. Depuis le début de l'opération, le succès est au rendez-vous : 516 épaves de voiture et 34 carcasses de caravane ont été extraites du milieu naturel. ●

: : Architecture, urbanisme : :

DES CONSEILS POUR UNE CONSTRUCTION BIEN INTÉGRÉE

Préserver les paysages exceptionnels des Monts d'Ardèche nécessite d'inscrire son projet de construction ou de rénovation dans son environnement. On ne construit pas de la même manière dans une vallée que sur un plateau, dans un hameau que dans un cadre isolé. Observer son environnement et adapter son projet ne doit pas être vécu comme une contrainte mais plutôt comme une manière de concilier le respect du patrimoine paysager et architectural existant avec les innovations qui répondent aux modes de vie actuels. À cet effet, les cahiers de recommandations architecturales sont une mine d'informations pour tous ceux qui construisent ou rénovent dans les Monts d'Ardèche. À l'intérieur, conseils pratiques et recommandations simples se succèdent pour réaliser une construction, une rénovation ou une extension qui s'intègre dans l'environnement : implantation de la maison, adaptation à la pente, volume, couleurs… Édités en partenariat avec le Conseil d'architecture, d'urbanisme et d'environnement (CAUE) de l'Ardèche, ces six cahiers présentent les spécificités des six « grands paysages » du Parc : plateau de Vernoux, massif du Mézenc-Gerbier, Boutières, Haute Cévenne, Cévenne méridionale et Piémont cévenol. Pour vous aider, les architectes conseils du CAUE tiennent des permanences gratuites sur tout le département. Ils assistent et conseillent les particuliers dans leur projet. ●

+ d'infos :
Les cahiers de recommandations architecturales sont téléchargeables sur le site du Parc des Monts d'Ardèche : www.parc-monts-ardeche.fr

LA MAISON DU PARC

À Jaujac, la Maison du Parc, siège de la structure où travaillent 22 personnes, est une étape incontournable pour qui veut découvrir à fond les Monts d'Ardèche. Implantée sur le domaine de Rochemure, au pied du dernier volcan éteint du Vivarais, elle occupe le château du même nom. Plusieurs parcours thématiques sont libres d'accès toute l'année pour découvrir le château, la biodiversité ou le volcan.

Un nouveau sentier d'interprétation devrait aussi voir le jour cet été. L'été dernier, de nombreux crayonnés de dessinateurs humoristiques inspirés par les Castagnades étaient ainsi présentés, avant la publication d'une bande dessinée sur ce sujet. Les scolaires sont aussi accueillis à la Maison du Parc, avec des « classes parc » organisées à la journée. La Maison est ouverte au public en juillet et août et son accès est bien sûr gratuit. ●

PAROLE D'ÉLU

© Matthieu Dupont

SIMON PLENET,

Vice-président délégué au développement durable, à l'environnement et aux changements climatiques

Reliefs : Pour quelles raisons le Conseil général accompagne-t-il le Parc des Monts d'Ardèche depuis sa création ?
Simon Plénet : L'accompagnement du Conseil général est somme toute naturel, inhérent à la charte du PNR ! Avant toute considération, il est essentiel de rappeler que le Parc repose sur un projet de territoire, la charte, qui est un engagement réciproque entre plusieurs collectivités : communes, communautés de communes, Conseil général, Région… Le Conseil général a souhaité être un partenaire de premier plan du Parc car c'est un formidable outil en faveur de l'aménagement du territoire, de tout un territoire. Depuis 2001, date de sa création, le Parc a démontré qu'il est possible de créer de l'emploi, du lien social et d'améliorer le cadre de vie, tout en s'appuyant sur les ressources locales.

Reliefs : Quel est le montant du soutien du Département au Parc ?
Simon Plénet : Depuis douze ans, le Conseil général accompagne financièrement le Parc pour son fonctionnement, cela représente 20 % du budget statutaire, soit 200 000 €/an. Il finance aussi ses actions en faveur du territoire et des habitants à hauteur de 150 000 €/an.

Reliefs : En charge des questions de climat et d'énergie au Conseil général, vous suivez par ailleurs les questions de l'environnement et de la biodiversité au Parc. Quelles sont les grandes actions à venir ?
Simon Plénet : Avec la volonté de diminuer de 30 % d'ici 2025 sa consommation énergétique sur son territoire, le Parc s'engage avec les élus et les habitants dans la transition énergétique. Avec son tout nouveau Plan Climat, le Parc accompagne notamment les projets de centrales villageoises photovoltaïques et de rénovations énergétiques des logements.

: : Le Parc révise sa charte : :

C'EST (BIENTÔT) REPARTI POUR DOUZE ANS !

Tous les douze ans, les Parcs naturels régionaux doivent réactualiser leur charte, un contrat qui définit les objectifs de chaque Parc. Après trois ans de travail et de concertation, la nouvelle charte des Monts d'Ardèche vient de faire l'objet d'une enquête publique, première étape obligatoire pour une charte qui restera en fonction jusqu'en… 2025 !
Dans cette longue perspective, sa présidente Lorraine Chenot inscrit ce nouveau contrat dans *« un projet de développement s'appuyant sur la richesse du territoire, sur la qualité et la diversité des patrimoines naturels, culturels, industriels et paysagers des Monts d'Ardèche »*.
Pour rendre tout cela opérationnel, la nouvelle Charte fixe douze engagements sur les douze années à venir : offre de services à proximité des habitants, éco-habitat, frein à l'urbanisation des terres agricoles, à l'usage des pesticides, développement des exploitations labellisées agriculture biologique, zéro OGM sur le territoire, reconquête de la châtaigneraie…

> La carte actuelle du Parc des Monts d'Ardèche et le périmètre potentiel d'extension

Un nouveau périmètre

Cette nouvelle charte est aussi l'occasion d'ajuster le périmètre du Parc pour constituer une unité territoriale sans enclave mais aussi pour intégrer de nouvelles communes. À Mars, commune du plateau à proximité de Saint-Agrève, le maire Henri Guillot voit cette future intégration comme une chance *« pour aider à la préservation de [leur] environnement et un moyen de soutenir la douzaine d'agriculteurs »* encore présents sur la commune. Le discours est similaire à la mairie de Labatie-d'Andaure. Son maire Christian Marliac juge que la commune a toute sa place dans le PNR : *« Notre arrivée dans le Parc permettra de nous développer tout en préservant notre environnement. »* Une intégration attendue puisque le conseil municipal a voté le principe d'une adhésion voilà maintenant… deux ans !

> « Il ne faut pas confondre Parc naturel régional et Parc national. »

Pour Lorraine Chenot, la plus-value de l'adhésion au Parc est indéniable que ce soit sur les questions d'image, de développement, de valorisation des productions ou de partenariat. De plus *« le Parc est au côté des communes pour faire avancer leurs projets, notamment grâce à la capacité d'ingénierie des services du PNR »*.
D'avril à juillet, les 165 conseils municipaux des communes concernées par le nouveau périmètre vont voter pour adhérer ou non à cette nouvelle perspective. Une étape cruciale avant l'avis final du Ministère prévu au deuxième semestre 2013. ●

LA MAISON **UNAL**

« Ici a pris corps une ambition, un grand rêve de poète. » Les mots sont de l'artiste Daniel Abel à l'adresse de la sculpture habitée qui épouse les rochers du Sud-Ardèche : la maison Unal. Ambition car il aura fallu quarante ans à Joël Unal pour mettre la touche finale à une œuvre architecturale incroyable commencée en 1972. Rêve car les courbes charnelles, organiques qu'il a sculptées avec une infinie patience tiennent autant de la poésie que des rêveries enfantines.

En 1972, quand la famille Unal fait le choix de ce terrain perdu dans la garrigue, il n'y a rien. Ni eau, ni électricité. Juste des arbres et des cailloux. Quarante ans plus tard, ils y sont encore, à la même place. Le couple Unal n'a bougé aucun rocher, coupé aucun arbre, adaptant sans cesse l'architecture au terrain, sans rien déranger.

Pendant des années, Joël et son épouse avancent avec une lenteur respectueuse des plans de l'architecte Claude Häusermann-Costy, femme de Pascal Häusermann, l'inventeur de l'architecture en voile de béton qui gouverne toute cette construction. En 1977, la première bulle est finie. Joël Unal démissionne de son emploi grenoblois et s'installe sur le site pour se consacrer uniquement à la maison. Savait-il alors combien d'années il consacrerait à sculpter l'écrin dont il rêvait depuis toujours ? Non, Joël Unal a la force simple de l'inconscience, celle qui veut que quand on commence quelque chose, il vaut mieux le finir. Et il l'aura fini, sans jamais déroger au principe de respect, d'harmonie avec la nature. Une bulle s'appuie tout en douceur sur un tombeau néolithique vieux de quelques milliers d'années. Un couple de chouettes hulottes niche au sommet d'une des cinq cheminées depuis vingt-cinq ans. Pour ne pas le couper lors de la construction, un laurier trône au centre de la piscine, sur une petite île. Singulière et inattendue, témoin des utopies des années 70, fruit d'une auto-construction militante, faisant corps avec les rochers, la maison Unal est classée patrimoine du XXe siècle et a été inscrite à l'inventaire des Monuments historiques en 2009. Un classement qui permet de préserver l'environnement à 500 mètres alentour. Une garantie pour Joël Unal que le site qu'il a tant respecté pendant quarante ans de construction ne sera pas dénaturé. ●

© Grégoire Edouard

> EN SAVOIR PLUS

Arcs en ciel d'Ardèche, la maison Unal est un ouvrage présentant toutes les facettes de la maison, avec des photographies agrémentées des poèmes de Daniel Abel. Il est publié par les éditions Plumes d'Ardèche avec le soutien du Conseil général de l'Ardèche.

> La pépinière de Lachapelle-sous-Aubenas : une vraie réussite !

: : Les pépinières d'entreprises : :

PETITE ENTREPRISE DEVIENDRA GRANDE

Celle du Teil vient d'être inaugurée peu de temps avant celle du Cheylard, celle de Lachapelle-sous-Aubenas est une vraie réussite et d'autres verront prochainement le jour : les pépinières d'entreprises sont un outil précieux pour les créateurs… d'entreprises et dopent l'emploi en Ardèche.

Des bureaux, des ateliers, une salle de réunion avec visioconférence, le tout pour un prix de location financièrement très intéressant : les pépinières sont là pour aider les créateurs d'entreprises dans leurs premiers pas.

Au Cheylard, l'entreprise JC3D – bénéficiaire d'une Pépite du Conseil général en 2012 – s'est installée dans la pépinière Poleyrieux à son ouverture à l'automne dernier. Spécialisée dans l'étude et la réalisation de machines et de process dédiés à l'industrie agroalimentaire, l'entreprise a trouvé dans la pépinière *« une solution très intéressante »*.

En plus de l'aspect matériel, son fondateur Gilbert Dessus insiste sur l'importance de rompre l'isolement du créateur d'entreprise : *« Quand vous quittez une entreprise avec une dynamique et que vous vous retrouvez tout seul, c'est intéressant de rentrer dans le cadre qu'offre une pépinière. »*

Outre cette proximité recherchée par les jeunes créateurs, les animateurs des pépinières apportent aides et conseils. Durant toute la durée de la convention d'occupation, l'entrepreneur bénéficie en effet d'un suivi régulier de ses activités et de son développement. Cet accompagnement permet aussi de faciliter son intégration dans le tissu économique local et de préparer l'après-pépinière.

Opérationnelle depuis le 1er juin 2007 et gérée par le syndicat mixte du Pays de l'Ardèche méridionale, la pépinière d'entreprises l'Espélidou, située à Lachapelle-sous-Aubenas, propose 20 bureaux et 8 ateliers aux porteurs de projet.

Depuis l'ouverture, plus d'une dizaine d'entreprises ont déjà quitté l'Espélidou et se sont installées sur le secteur. Parmi elles, un bureau d'études spécialisé dans l'aménagement du territoire, un maître d'œuvre en bâtiment, un studio de création graphique ou encore une entreprise spécialisée dans la fabrication d'articles en cuir et textile de protection et sécurité…

En cinq ans, l'activité de cette pépinière a permis la création d'environ 65 emplois.

Le Conseil général a fortement aidé financièrement la création de ces pépinières. Il s'implique aussi dans l'aspect technique par l'analyse des dossiers de candidatures des créateurs. ●

LES PÉPINIÈRES EN ARDÈCHE

L'Ardèche compte à ce jour cinq pépinières d'entreprises ; trois d'entre elles ont vu le jour récemment.

- **Pépinière l'Espélidou à Lachapelle-sous-Aubenas :** existe depuis 2007.
- **Pépinière Poleyrieux au Cheylard :** ouverture septembre 2012
- **Pépinière du Teil :** ouverture octobre 2012
- **Pépinière de Vidalon à Annonay :** ouverture janvier 2013
- **Pépinière des métiers d'Art Pépit'Art à Chandolas** (trois artisans d'art)

> À Poleyrieux au Cheylard, l'accueil des visiteurs fait partie des services partagés.

: : Cuisiniers en cuisine : :

LES **TOQUÉS** D'ARDÈCHE

Association toute nouvelle qui a signé son acte de naissance officiel le 4 février dernier, les Toqués d'Ardèche veulent promouvoir sous une même bannière l'existence d'une véritable entité gastronomique en Ardèche.

Au départ, ils sont cinq. Cinq passionnés, amoureux du produit, de la bonne cuisine, de l'accueil. Tous sont cuisiniers et s'ils se sont constitués en association, c'est pour promouvoir ensemble la qualité et l'identité gastronomique de l'Ardèche. *« Le but n'est pas de se faire plaisir en mettant une jolie plaque de maître restaurateur sur sa façade mais de faire savoir aux clients, aux habitants, aux touristes que dans ce lieu, il existe une garantie de produits frais et une véritable prestation de qualité »*, s'enthousiasme Richard Rocle, chef de l'auberge de Montfleury et président de l'association. Le noyau dur de l'association est en effet constitué de maîtres restaurateurs, un titre accordé par le préfet de département. C'est d'ailleurs la seule distinction décernée par l'État dans le secteur de la restauration traditionnelle. *« Mais,* insiste Richard Rocle, *notre association vise à regrouper – au-delà des labels, des certifications ou des titres – des cuisiniers qui s'engagent à servir une cuisine préparée sur place à partir de produits majoritairement frais. »* Avec une attention particulière sur la qualité du service et de l'accueil dans son restaurant. Cette reconnaissance du travail répond d'ailleurs à une demande de plus en plus forte de la clientèle. Car si les guides comme le Michelin ou le Gault & Millau assurent des retombées commerciales, les clients exigent de plus en plus de pouvoir identifier le professionnel qui cuisine avec passion derrière ses fourneaux. *« L'association des Toqués d'Ardèche n'est pas là pour exclure tel ou tel type de restauration car notre maître mot est la qualité, que les chefs aient une identité culinaire traditionnelle ou gastronomique »*, explique Richard Rocle. Le 4 février, ils étaient une vingtaine à assister à la naissance officielle de l'association. Un début prometteur pour ces ambassadeurs du bien cuisiner… et donc du bien manger. ●

› De gauche à droite, Jean-François Chanéac, Raymond Laffon et Richard Rocle : trois Toqués d'Ardèche !

L'ARDÈCHE AU SIRHA

Rendez-vous mondial de la restauration et de l'hôtellerie, le SIRHA a connu sa trentième édition du 26 au 30 janvier 2013, avec plus de 2 000 exposants et 160 000 visiteurs. Un certain nombre de professionnels ardéchois avaient fait le déplacement, hébergés sur le stand d'Ardèche le goût, le centre de développement agroalimentaire, satellite du Conseil général de l'Ardèche. Les Toqués d'Ardèche ont réalisé à cette occasion un « apéro-paléo », action de soutien autour de la candidature de la Grotte Chauvet Pont-d'Arc au Patrimoine mondial de l'Unesco.

Au concours vigneron cuisinier, l'Ardèche a fait carton plein, décrochant deux prix sur le thème de la « bistronomie ». Au sommet du podium se placent Raphaël Pommier, du Domaine Notre Dame de Cousignac, et Richard Rocle, chef à l'Auberge de Montfleury. Etienne Becheras, du Domaine Le Prieuré d'Arras, et Julien Astier, second du restaurant Le Panoramic, sont arrivés troisièmes. Toutes nos félicitations !

: : Candidature Unesco de la Grotte Chauvet Pont-d'Arc : :

LA FRANCE DIT « OUI », VOUS AUSSI !

Le 24 janvier dernier, François Hollande, président de la République, et son Gouvernement décidaient de présenter la Grotte Chauvet Pont-d'Arc à l'inscription au Patrimoine mondial de l'Unesco. Dites « OUI » à votre tour pour soutenir sa candidature !

La décision de retenir la cavité ardéchoise d'Arc pour la présenter à l'inscription au Patrimoine mondial de l'Unesco constitue une information attendue et une étape importante pour beaucoup. Importante pour l'Ardèche, importante pour l'équipe du Syndicat mixte et ses partenaires, le Conseil général de l'Ardèche, la Région Rhône-Alpes, la commune de Vallon-Pont-d'Arc qui suivent de près, de très près, le projet.

La dimension unique et universelle de la grotte va désormais être évaluée durant 18 mois par l'Unesco avec une décision définitive attendue l'été 2014. Des experts de l'Unesco devraient les prochains mois venir dans le Sud-Ardèche et il est impératif de poursuivre et accentuer la mobilisation autour du Comité de soutien. **Car si la barre des 20 000 membres vient d'être atteinte, l'objectif est de doubler ce chiffre dans les 18 prochains mois. Votez et invitez vos proches à voter « OUI » sur le site www.lagrottechauvetpontdarc.org.**

Lors du Tour de France à Annonay en juillet 2012 : les supporters norvégiens disent « Oui ».

Le Comité de bien Unesco de la Grotte Chauvet Pont-d'Arc

Instance transversale en charge du pilotage, de la mise en œuvre et du suivi du Plan de gestion Unesco, le Comité de bien Unesco de la Grotte Chauvet Pont-d'Arc a été officiellement installé le mercredi 16 janvier à Vallon-Pont-d'Arc. Ce comité réunit des représentants de l'État, du Syndicat mixte du Grand Projet Grotte Chauvet, de la Région Rhône-Alpes, du Conseil général de l'Ardèche, du Syndicat de gestion des Gorges de l'Ardèche, du Pays Ardèche méridionale, du Parc naturel régional des Monts d'Ardèche, de la commune de Vallon-Pont-d'Arc et des Communautés de communes des Gorges de l'Ardèche et des Grands Sites des Gorges de l'Ardèche. ●

Objectif Unesco : soyez nombreux à apporter votre soutien !

© Grand Projet La Grotte Chauvet Pont-d'Arc

LE FAC-SIMILÉ SORT DE TERRE

Le chantier de l'Espace de restitution démarré courant juillet durera 30 mois. Les travaux de décaissement et de terrassement du fac-similé et du restaurant sont terminés. Les murs du fac-similé recevront bientôt la charpente métallique et la création du décor (restitution des peintures, concrétions, sols de la grotte) interviendra à partir du deuxième semestre 2013. Le gros œuvre du restaurant vient de démarrer : 8 mois de travaux sont prévus. Pour les autres bâtiments qui font toujours l'objet d'études techniques, les travaux seront phasés et réalisés fin 2013 et courant 2014. La livraison de l'espace de restitution est toujours prévue fin 2014.

› Le pont sur le petit Rhône à La-Voulte-sur-Rhône : fermé pendant les vacances de Pâques.

: : Réseau routier : :

CHANTIERS DE PRINTEMPS

Certains travaux routiers destinés à améliorer la sécurité, l'accessibilité ou le confort du réseau routier départemental entraînent des désagréments pour les usagers. Alors autant le savoir et anticiper ou patienter !

Dunière-sur-Eyrieux – RD 120

À compter de mars et pour 4 mois, la traversée du pont sur la Dunière sur la commune du même nom se fera sous alternat par feux tricolores. Objectifs : créer un espace sécurisé pour les piétons pour la traversée de cet ouvrage… un trottoir en encorbellement. Un peu compliqué comme travaux surtout sur un pont ! D'où l'alternat et cinq journées de coupure totale de la circulation par tranche de 30 minutes. Pour connaître les dates où interviendront les coupures, consultez le site ardeche.fr, les médias locaux (radios ou presse écrite) et si vous êtes dans la file d'attente, prenez votre mal en patience ! Bon à savoir : durant les quatre mois de travaux, les piétons ne pourront pas emprunter l'ouvrage.

Montagne ardéchoise – RD 115

Là aussi, c'est un pont… Situé sur la RD 215 à proximité du hameau des Baux sur la commune du Chambon, cet ouvrage d'art a besoin d'une réfection. La route sera donc fermée durant un mois et demi, vraisemblablement à partir d'avril – si le temps le permet ! Mais ici, une déviation a pu être mise en place. Aussi, si vous vous rendez de Lachamp-Raphaël à Saint-Martial, empruntez la RD 237. L'itinéraire « bis » vous fera passer à proximité de la Ferme de Bourlatier et au pied du mont Gerbier-de-Jonc… Le désagrément ne manquera pas de charme !

La Voulte-sur-Rhône – RD 86F

Jamais deux sans trois ! Voici le troisième pont qui va se refaire une beauté : celui de La Voulte-sur-Rhône. Pour éviter une gêne trop importante, notamment en termes de transports scolaires, les travaux se dérouleront durant les vacances de Pâques (22 avril - 5 mai). En amont et en aval, des déviations, permettant de passer le Rhône, seront indiquées côté Ardèche, comme côté Drôme. Car le pont sera durant 15 jours totalement fermé à la circulation ! Mais, le 6 mai au matin, c'est un pont avec une chaussée complètement reprise qui accueillera les usagers de la route ! ●

Budget de chaque opération :

RD 120 : 130 000 €

RD 115 : 45 000 €

RD 86F : 60 000 €

LA GROTTE POUR TOUS !

À l'occasion de la Semaine nationale des personnes handicapées physiques, le Grand Site de l'Aven d'Orgnac reconduit l'événement « La Grotte pour tous » et mobilise le Syndicat de gestion des Gorges de l'Ardèche, le Club Vallon Plein Air et l'Office de tourisme de Vallon-Pont-d'Arc autour d'un week-end de visites dédié aux personnes à mobilité réduite, les samedi 16 et dimanche 17 mars prochains.

+ d'infos

Grand Site de l'Aven d'Orgnac – 04 75 38 65 10
www.orgnac.fr

2ES RENCONTRES DU TOURISME

Professionnels du tourisme, vous êtes invités à participer le 7 mars aux 2es Rencontres du tourisme ardéchois à partir de 14h30 à l'Espace Lienhart à Aubenas. Organisées par l'agence de développement touristique de l'Ardèche (ADT 07), la manifestation, véritable foire à la documentation, est ouverte aux hôteliers, loueurs de gîtes, gestionnaires de centre de loisirs et de camping… Ils pourront apporter leurs dépliants et autres flyers pour les remettre aux exposants – cinq offices de tourisme, territoires d'accueil, sites touristiques… et récupérer les leurs ! Plus de 3 000 personnes sont invitées. Échanges intéressants assurés.

GROUPE DE LA **MAJORITÉ DÉPARTEMENTALE DE GAUCHE**

LAURENT UGHETTO

Président du Groupe de la Majorité départementale

Conseiller général du canton de Vallon-Pont-d'Arc

Durant la campagne présidentielle, François Hollande a fait de la jeunesse la priorité de son quinquennat.

Lors de ses vœux à la jeunesse, le 23 janvier dernier à Grenoble, le président de la République a réaffirmé sa volonté d'améliorer le sort des jeunes d'ici à 2017. Une priorité à la jeunesse qui va se traduire par l'adoption d'un grand nombre de mesures, comme le contrat de génération, le projet de loi sur la refondation de l'école ou encore la mise en place des contrats d'avenir.

Cette refondation de l'école, qui place l'Éducation au cœur du projet pour la France, doit rassembler au-delà des clivages politiques. Toutes les mesures engagées par le Gouvernement n'ont d'autre but que d'assurer un avenir à notre jeunesse, celle sans laquelle rien n'est envisageable.

Cette priorité donnée à la jeunesse l'est aussi pour le Conseil général de l'Ardèche qui a toujours manifesté sa volonté d'accompagner les jeunes, agissant à leur côté, de leurs premiers pas à l'école, jusqu'à leurs premiers pas dans la vie active.

Face à la crise qui touche les Français et place de trop nombreux jeunes en situation précaire, le président du Conseil général de l'Ardèche, Hervé Saulignac, a rappelé lors de son discours d'investiture le 17 décembre dernier, que le Conseil général entendait prendre toute sa part dans l'effort national pour tenter de redonner espoirs aux nouvelles générations.

Cet engagement vient de se traduire concrètement par la décision d'accueillir 60 jeunes en contrats d'avenir au sein de la collectivité dès le mois de mars.

Ces soixante jeunes de moins de 25 ans, faiblement qualifiés, bénéficieront de contrats pouvant aller de un à trois ans. Cette première expérience professionnelle se fera sous la conduite d'un tuteur et s'accompagnera en outre d'un plan de formation approfondi dans l'objectif que les compétences acquises soient réutilisables sur le marché de l'emploi.

Le Conseil général a souhaité aller plus loin en proposant aux jeunes Ardéchois un pass « Autonomie Mobilité ». En effet, la mobilité est aujourd'hui primordiale dans la recherche d'un emploi et, a contrario, son absence peut vite devenir un handicap majeur pour l'insertion sociale et professionnelle. C'est pourquoi le Conseil général de l'Ardèche a souhaité engager une véritable réflexion en la matière et proposera dès cette année ce nouveau dispositif, qui se traduira soit par une aide au permis de conduire soit par une aide aux abonnements de transport en commun.

En ces temps de crise, le Conseil général répond donc à nouveau présent pour épauler et soutenir ces jeunes, conscient qu'il est plus que jamais nécessaire de n'en laisser aucun au bord du chemin.

GROUPE **ARDÈCHE AVENIR**

JACQUES DUBAY

Président du Groupe « Ardèche Avenir »

Conseiller général du canton de Saint-Péray

La présentation du budget 2013 a hélas confirmé nos craintes. L'ambition affichée par le nouveau président du Conseil général ne se traduit pas dans les chiffres et le changement annoncé n'est pas au rendez-vous. Le nouvel Exécutif reproduit les erreurs que nous ne cessons de dénoncer : augmentation des impôts et réduction de l'investissement. Pourtant, le Conseil général devrait être le fer de lance des aménagements publics et l'initiateur d'infrastructures d'avenir. En Ardèche, le recul de l'investissement est donc une très mauvaise nouvelle tant pour l'économie locale que les communes.

Les ménages et les entreprises font aussi les frais de ces choix politiques. Conjointement à l'augmentation de + 2 % de la taxe sur le foncier bâti (+ 27 % depuis 2006), un nouvel impôt est annoncé : la taxe spéciale d'équipement. Celui-ci générera un prélèvement moyen de 11€ par habitant pour financer un établissement public foncier : EPORA. Les familles seront quant à elles concernées par une hausse moyenne de + 8 % du ticket modérateur applicable aux transports scolaires.

Ces augmentations sont à la fois excessives et injustifiées. La seule maîtrise des charges de personnel (+ 2,7 millions d'euros) ou des moyens généraux (+1,8 million d'euros) permettrait de les éviter. Manifestement, la majorité départementale préfère augmenter les impôts plutôt que de faire des économies sur le fonctionnement de la collectivité pour que chaque euro dépensé gagne en efficacité sur le territoire.

GROUPE DES **NON-INSCRITS**

ALAIN MARTIN

Conseiller général du canton de Chomérac

Maire du Pouzin

2013 : une année où mon attention sera portée plus particulièrement sur la sécurité de chacun. Sécurité routière, sécurité des habitations, sécurité de l'emploi, pour que chacun puisse conserver ou retrouver un vrai « sentiment » de sécurité, porteur de dynamisme et d'optimisme.

AGENDA

: : Danse au fil d'avril : :

PLUS DE **30 SPECTACLES** EN ARDÈCHE **DE MARS À MAI**

Spectacles, films, vidéos, rencontres, apéros danse, stages, ateliers… Du 22 mars au 15 mai, le festival Danse au fil d'avril attend le public à l'occasion de quelque 60 rendez-vous dédiés à la danse. Organisé par les FOL 26 et 07 (Fédération des œuvres laïques de la Drôme et de l'Ardèche), avec le soutien de nombreux partenaires dont le Conseil général, le festival, 22e édition, rayonne comme toujours sur l'ensemble des départements de l'Ardèche et de la Drôme.
Danse au fil d'avril version 2013 met à l'honneur des chorégraphes qui s'autorisent des constructions alliant danse contemporaine, hip-hop, cirque, flamenco…, avec une ouverture particulière à la relation entre musique et danse, pour montrer la danse d'aujourd'hui dans sa diversité, dans sa modernité. Au total, 21 chorégraphes sont conviés sur le festival !
Le festival est aussi l'occasion de nombreuses invitations à la danse pour tous les publics, sur des territoires urbains et ruraux, avec des créations en espace public et espaces singuliers. Durant sept semaines, Danse au Fil d'Avril convie à environ 60 rendez-vous avec des spectacles, des bals, rencontres, tremplins, battle hip-hop, plateaux amateurs, stages, apéros-danse, gouters-danse, films, conférences… À découvrir, de mars à mai !

+ d'infos :
Danse au fil d'avril,
du 22 mars au 15 mai
www.fol07.com et www.fol26.com
et www.theatredeprivas.com

: : Du 18 au 23 mars : :

LE **CINÉMA D'ANIMATION** EN FÊTE

Le Festival d'un jour vous donne rendez-vous six jours durant (la rançon du succès !), dans 12 communes de l'Ardèche et de la Drôme pour faire sa fête au cinéma d'animation ! Au programme de cette 19e édition, plus de 130 courts et longs métrages, des rencontres, des ateliers, des expositions… et une thématique « Les goûts et les couleurs, discutons-en ! ». Organisé depuis près de vingt ans par l'association L'Équipée, le festival attire chaque année près de 12 000 spectateurs.

+ d'infos : www.lequipee.com

© Ben Hopper

: : APSOAR : :

LA SAISON 2013 EST LANCÉE !

Quelques p'Arts… Scène Rhône-Alpes, pôle de création, de diffusion des arts de la rue et du spectacle vivant dans les espaces publics et de proximité dans le Nord-Ardèche vous donne rendez-vous pour sa 11e saison !

Au détour d'une rue, dans un hameau, dans une cour d'école, Quelques p'Arts… Ici et là, des compagnies s'invitent dans les villes et villages du Nord-Ardèche et des départements voisins à la rencontre des publics. Plus d'une centaine de représentations vous attendent, mêlant différents univers : danse, cirque, théâtre, musique, marionnette… Depuis janvier déjà, des équipes artistiques sont accueillies en résidence à Boulieu-lès-Annonay pour travailler sur leur nouvelle création.
Pour bien démarrer la saison 2013, Quelques p'Arts… et le Groupe des 20, réseau d'acteurs culturels rhônalpins, se réunissent autour d'un événement exceptionnel : **En Scènes !** Du 13 au 23 mars, la lumière est mise sur ce que 26 scènes publiques produisent ou accueillent de meilleur. Dix jours de spectacles, d'actions culturelles, de rencontres, ouverts au plus large public, dans une volonté de mettre en contact les artistes d'aujourd'hui avec les habitants d'un large territoire (voir ci-contre).
Enfin, Quelques p'Arts… s'associe à la FOL Ardèche Drôme et présente La Tournoyante avec leur dernière création ***Kosm***, un ballet manipulatoire pour cercles et corps, à Annonay le 19 avril dans le cadre de *Danse au fil d'avril* (voir page précédente).
À partir de là, soyez attentifs, vous trouverez certainement le programme complet de cette Saison 2013, tout près de chez vous !

+ d'infos : 04 75 67 56 05
et www.quelquesparts.com

EN SCÈNES ! LE PROGRAMME

Lundi 18 mars : *« Pour une politique artistique et culturelle territoriale partagée »*, rencontre avec les élus au Théâtre de Vénissieux, en présence d'Olivier Pévérelli, conseiller général délégué à la culture et au patrimoine.

Mercredi 20 mars : journée portes ouvertes du lieu de fabrication de Quelques p'Arts… à Boulieu-lès-Annonay (400, chemin de Grusse).

21 et 22 mars : rendez-vous avec la Subliminati Corporation au théâtre d'Annonay pour découvrir *#File_Tone*, un spectacle picotant et acidulé.

: : Musiques actuelles : :

LA SCÈNE OUVERTE BOITAZIC À VOGÜÉ LE 6 AVRIL

Boitazic, la scène ouverte co-produite par le Conseil général et L'Art scène, pôle SMAC 07, pour les groupes de musiciens amateurs du sud de l'Ardèche, organise son prochain concert le 6 avril, dans la salle de l'Escargot à Vogüé.
Créée en 2011 pour favoriser la pratique en amateur et permettre à de jeunes groupes à la fois de jouer dans des conditions professionnelles et de découvrir la relation au public, Boitazic a déjà permis à huit groupes locaux de se produire : Croc'-Croc'notes, Little Box, Les Clebs, Paul et Mickeys, The 4L Boys, Lost Tape, Auguste from the Wood, DRNO.
Les groupes participant à Boitazic 2013, cinq à six au total, avaient jusqu'au 22 février pour s'inscrire. Leurs noms, au moment où nous bouclons ce numéro de *Reliefs*, ne sont pas connus mais le concert assure de satisfaire, comme toujours, les nombreux amateurs de musiques actuelles.
Ouverture au public à partir de 20 heures, début du concert à 20h30. Accès gratuit.

boît'Azic
scène ouverte formations musicales amateurs

+ d'infos :

ardeche.fr et
www.lapleinelune.com
de 19h30 à 2 heures du matin
04 75 89 02 09 et
www.sallelebournot.fr

AGENDA

VENDREDI 8 ET SAMEDI 9 MARS

CONCERT

Thomas Enhco Trio,
jazz étincelant.
ANNONAY - La Presqu'île à 21h
04 75 33 15 54 www.lapresquile.fr
VIVIERS – Théâtre à 21h
04 75 90 17 84 www.cavajazz.fr

SAMEDI 9 ET DIMANCHE 10 MARS

CONCERT

Soirée Mozart avec les Solistes de l'Orchestre national de Lyon
Samedi 9 mars
LAGORCE - Église à 20h30
Dimanche 10 mars
BERRIAS - Église à 17h
Labeaume en musiques
04 75 39 79 86
www.labeaume-festival.org

MERCREDI 13, VENDREDI 15, SAMEDI 16, DIMANCHE 17 MARS

DANSE, MUSIQUE

Petouchok par la Compagnie Adroite Gauche. Première sortie nationale.
BOURG-SAINT-ANDÉOL
La Cascade - Maison des Arts du clown et du cirque, mercredi à 14h30, vendredi, samedi à 20h30, dimanche à 17h
04 75 54 40 46
www.lacascadeclownetcirque.fr

VENDREDI 15 MARS

THÉÂTRE

« Éloge de l'oisiveté »,
d'après Bertrand Russell,
par Dominique Rongvaux. Spectacle tout public à partir de 12 ans.
AUBENAS
Salle Le Bournot à 20h45
04 75 89 02 09
www.sallelebournot.fr

VENDREDI 15 MARS

CONCERT

Mozart symphonique par l'Ensemble orchestral Confluences sous la direction de Loïc Maître
TOURNON-SUR-RHÔNE
Collégiale Saint-Julien à 20h45
04 75 08 10 23 – www.vochora.fr

VENDREDI 15 MARS

CONCERT

Emily Loizeau,
chanson dans les nuages.
Scènes de musiques actuelles en partenariat avec Les Quinconces
VALS-LES-BAINS
Théâtre à 20h30
04 75 37 49 21
www.lesquinconces.com

SAMEDI 16 MARS

CHANSON

Gérard Morel & toute la clique qui l'accompagne avec 6 musiciens multi-instrumentistes et la participation de l'orchestre d'harmonie du Conservatoire de Privas (direction Vincent Dumas)
PRIVAS - Théâtre à 20h30
04 75 64 62 00
www.theatredeprivas.com

JEUDI 21 MARS

THÉÂTRE ET MARIONNETTES

"Le Cœur cousu"
d'après le roman de Carole Martinez par la Cie Arnica
LARGENTIERE
Salle des fêtes à 20h
04 75 36 83 44
www.audeladutemps.fr

JEUDI 21 ET VENDREDI 22 MARS

COMÉDIE ITINÉRANTE – THÉÂTRE

"Au bord de l'eau" :
texte, mise en scène de et avec Ève Bonfanti et Yves Hunstad.
SAINT-MARCEL-D'ARDÈCHE (Salle de Font-de-Mazade) Jeudi 21 mars à 20h
VESSEAUX (Salles des fêtes) Vendredi 22 mars à 20h
04 75 78 41 70
www.comediedevalence.com/itinerante

VENDREDI 22 MARS

CONCERT

Lionel Suarez trio,
jazz émoustillant.
BOURG-SAINT-ANDÉOL
Foyer Municipal à 20h30
04 75 90 17 84

VENDREDI 22 MARS

CONCERT DEBOUT

Broc et The Hyènes,
rock carnassier.
ANNONAY - La Presqu'île à 21h
04 75 33 15 54
www.lapresquile.fr

VENDREDI 22 MARS

CONCERT

Stéphane Chausse
saxophone, clarinette, flûte, accompagné par un contrebassiste
PRIVAS - Chapelle des Récollets à 20h
Conservatoire 04 75 64 14 16

DU 22 AU 24 MARS

PATRIMOINE ET MUSIQUE

2e festival "Bouteilles en Bretelles", accordéon, patrimoine viticole et historique local.
BOURG-SAINT-ANDÉOL
Divers lieux
Office de tourisme
04 75 54 54 20
www.bouteilleenbretelles.com

DU 22 MARS AU 15 MAI

DANSE ET MUSIQUE

22e festival "Danse au fil d'avril"
(Voir article page 25)

SAMEDI 23 MARS AU DIMANCHE 19 MAI

EXPOSITION

Hubert Passe,
sculptures, art brut.
ANNONAY - Groupe d'Art Contemporain, 1 bd de la République, du vendredi au dimanche, de 15h à 19h
04 75 33 41 96
www.gac-annonay.org

SAMEDI 23 MARS

CONCERTS

Dans le cadre du festival Les femmes s'en mêlent # 16 qui célèbre la scène féminine indépendante : **Christine and the Queens,** electro, freak pop. **Go Chic**, electro, rockin fun, dance party. **Tubbe**, electrohouse, nurave, electroclash.
AUBENAS
Salle Le Bournot à 20h45
04 75 89 02 09
www.sallelebournot.fr

MARDI 26 MARS

CONCERT POUR JOUETS SONORES

Concert pour 55 boîtes à meuh, 17 jouets musicaux et bande magnétique par la Cie Lulubelle. Spectacle tout public à partir de 3 ans.
AUBENAS
Théâtre de Mazade à 20h30
04 75 93 31 56
www.theatre-de-mazade.com

VENDREDI 29 MARS

HUMOUR MUSICAL

Les Franglaises par les Tistics.
PRIVAS - Théâtre à 20h30
04 75 64 62 00
www.theatredeprivas.com

VENDREDI 29 MARS

CONCERT

Lo'Jo, chanson world. 1re partie : **Juliette Z. Trio, et Beryl B.**
AUBENAS
Salle Le Bournot à 20h45
04 75 89 02 09
www.sallelebournot.fr

AVRIL À DÉCEMBRE

QUELQUES P'ARTS … LA SAISON
(Voir article page 26)
04 75 67 56 05
www.quelquesparts.com

JEUDI 4 AVRIL

CHANSON

Bénabar et ses musiciens.
PRIVAS - Théâtre à 20h30
04 75 64 62 00
www.theatredeprivas.com

VENDREDI 5 AVRIL

CINÉ-CONCERT

Quatuor Voce, quatuor à corde, accompagne en direct la projection d'un des chefs-d'œuvre du cinéma muet américain : ***Safety Last !*** un film de Fred C. Newmeyer et Sam Taylor avec Harold Lloyd (1923). En partenariat avec Les Saisons Musicales en Ardèche.
AUBENAS
Salle Le Bournot à 20h45
04 75 89 02 09
www.sallelebournot.fr

DIMANCHE 7 AU 16 AVRIL

FAITES DU CIRQUE :

Création clown, musique :
Tableaux d'une exposition par les Nouveaux Nez & Cie.
Dimanche 7 à 17h, mardi 9 à 20h30
Soirée spectacle : 1re partie **APA Cirque du Collège du Laoul** (samedi 13 et mardi 16 à 20h), l'atelier du Collège Le Laoul (dimanche 14 à 17h, sous réserve), en 2e partie l'école de cirque **Circus Space** de Londres, en clôture de soirée : la Compagnie **Fet a Mà.**
BOURG-SAINT-ANDÉOL
La Cascade - Maison des Arts du clown et du cirque
04 75 54 40 46
www.lacascadeclownetcirque.fr

AGENDA

DU 4 AU 19 AVRIL

COMÉDIE ITINÉRANTE – CRÉATION THÉÂTRE

André, écriture collective et jeu de Clément Bresson, Sébastien Pouderoux, Marie Rémond.

- *LAMASTRE (Centre culturel), 4 avril à 20h*
- *COLOMBIER-LE-VIEUX (Salle culturelle), 5 avril à 20h*
- *SAINT-ALBAN-AURIOLLES (Foyer Rural), 10 avril à 20h*
- *VALLON-PONT-D'ARC (Salle des fêtes), 11 avril à 20h*
- *JAUJAC (Salle des sports), 12 avril à 20h,*
- *VALGORGE (Salle communale), 18 avril à 20h*
- *SAINT-JEAN-LE-CENTENIER (Salle Halte Découverte), 19 avril à 20h*

04 75 78 41 70
www.comediedevalence.com/itinerante

VENDREDI 5 AVRIL

CONCERT

Louis Winsberg Trio, jazz « à la française ».
VIVIERS – Théâtre à 21h
04 75 90 17 84

VENDREDI 5 ET SAMEDI 6 AVRIL

CONCERTS

8e festival Pas des poissons, des chansons !
ANNONAY

- *VENDREDI 5 AVRIL*

Lo'Jo, chanson métissée.
Théâtre à 21h
Volo, chanson désopilante.
La Presqu'île à 23h

- *SAMEDI 6 AVRIL*

Suissa, chansons sensibles et chaloupées.
La Presqu'île à 15h
Boule, chanson romanesque.
La Presqu'île à 16h30
Barcella, chanson habilement poétique.
La Presqu'île à 18h
Mathieu Boogaerts, chanson tendre et minimaliste.
Dominique A, chanson aérienne
Théâtre à 21h
Babx, chanson en fusion.
Théâtre à minuit
04 75 33 15 54
www.lapresquile.fr

DIMANCHE 7 AVRIL AU DIMANCHE 9 JUIN

EXPOSITION

Werner Reinisch, aquarelle - huile - dessin - lithographie - gravure, rétrospective et livres d'artistes.
VOGÜÉ – Château du mercredi au dimanche & jours fériés de 10h30 à 12h30 et de 14h à 18h
04 75 37 01 95
www.chateaudevogue.net

SAMEDI 13 AVRIL

CONCERT DEBOUT

Solillaquists of Sound, hip-hop lyrique en puissance.
ANNONAY - La Presqu'île à 21h
04 75 33 15 54
www.lapresquile.fr

DIMANCHE 14 AVRIL

CONCERT

Ophris, quatuor de guitares.
PRIVAS
Chapelle des Récollets à 18h
Mairie 04 75 64 06 44

MARDI 16 AVRIL

CRÉATION DANSE

Daphnis é Chloé par le Centre chorégraphique national de Grenoble. Chorégraphie de Jean-Claude Gallotta.
PRIVAS - Théâtre à 20h30
04 75 64 62 00
www.theatredeprivas.com

MARDI 16 AVRIL

THÉÂTRE D'OBJETS ET SILHOUETTES

Madame Bovary d'après Flaubert par la Cie Karyatides. Spectacle tout public à partir de 13 ans.
AUBENAS
Théâtre de Mazade à 20h45
04 75 93 31 56
www.theatre-de-mazade.com

JEUDI 18 AVRIL

THÉÂTRE

Un chapeau de paille d'Italie, comédie vaudeville d'Eugène Labiche par le Centre dramatique régional de Tours, mise en scène de Gilles Bouillon.
PRIVAS – Théâtre à 19h30
04 75 64 62 00
www.theatredeprivas.com

VENDREDI 19 AVRIL

THÉÂTRE

L'Île des esclaves de Marivaux par la Compagnie Les Affamés.
BOURG-SAINT-ANDÉOL
Foyer municipal à 20h30
04 75 54 54 20
www.o-m-c.over-blog.com

SAMEDI 20 AVRIL

CONCERT

Flavia Coelho, voluptueuse bossa muffin.
ANNONAY - La Presqu'île à 21h
04 75 33 15 54
www.lapresquile.fr

SAMEDI 20 ET DIMANCHE 21 AVRIL

CONCERT

Tralalalero des dockers du port de Gênes par La Squadra de Gênes (Italie).

- *Samedi 20 avril*
  SAINT-ÉTIENNE-DE-BOULOGNE
  Église à 20h30
- *Dimanche 21 avril*
  SAINT-PAUL-LE-JEUNE
  Église à 17h

Labeaume en musiques
04 75 39 79 86
www.labeaume-festival.org

VENDREDI 26 AVRIL

CONCERT

Franck Vaillant Thisisatrio, jazz aventureux.
VIVIERS – Théâtre à 21h
04 75 90 17 84
www.cavajazz.fr

VENDREDI 26 ET SAMEDI 27 AVRIL

SPORT

Trail L'Ardéchois
Ultra trail de 98, 57 et 34 km. Cross classique de 20 km et 10 km féminin.
DESAIGNES
06 89 40 12 78
www.trailardechois.com

VENDREDI 3 AU DIMANCHE 5 MAI

CONTES ET CONCERTS

Festival Contes et musiques en Volane avec Yannick Jaulin, Cécile Bergame, François Vincent…
ANTRAIGUES – Divers lieux
04 75 88 26 49
http://salamandagore.free.fr

Retrouvez la totalité des manifestations soutenues par le Conseil général sur www.ardeche.fr

› ZOOM SUR…

UN PRINTEMPS SOUS LE SIGNE DU DÉVELOPPEMENT DURABLE ET DU BIO !

SAMEDI 30 MARS

CONFÉRENCE
« L'écologie des jardins » par Jean-Marie Pelt, botaniste-écologiste, suivie de la soirée ludique de présentation de l'Agenda 21 de la Ville de Privas.
THÉÂTRE – 15 heures
+ d'infos : Mairie de Privas 04 75 64 06 44
www.mairie-privas.fr

VENDREDI 12 AVRIL

CONFÉRENCE, RENCONTRES
Depuis cinq ans, la Fondation Nature Vivante, avec **La Bio dans les Étoiles**, donne rendez-vous à tous les acteurs du monde de la bio engagés en faveur d'une agriculture et d'une alimentation biologique, vivante, respectueuse de l'homme et de la terre. Cet événement festif et pédagogique est ouvert à tous types de publics. Thème 2013 : liberté des semences et recherche de solutions pour un monde plus respectueux de son environnement. **En présence de Vandana Shiva, physicienne indienne et figure de proue de l'écologie moderne, de Pierre Rabhi, José Bové…**
EKIBIO à PEAUGRES et
THÉÂTRE D'ANNONAY toute la journée
+ d'infos : Fondation Nature Vivante
www.naturevivante.com

PRINTEMPS **DE L'IMAGE** ET DE **LA PHOTO** À ANNONAY

Du 16 au 17 mars, la ville d'Annonay prend des couleurs avec la 7e édition du Printemps de l'image et de la photo. Des images d'amateurs et de professionnels exposées dans les rues, un marathon photo, des ateliers, des conférences… À voir.

+ d'infos : http://printempsimagephoto.eklablog.fr

: : Raid nature du Pont d'Arc : :

15E ÉDITION LE 31 MARS

Du côté de Vallon-Pont-d'Arc, le week-end de Pâques rime chaque année avec les sports de pleine nature. Kid-Raid 07 familial le samedi, Raid Nature du Pont d'Arc, raid multisports le lendemain, des centaines de sportifs de tous les âges et de tous niveaux se retrouvent pour une manifestation désormais largement reconnue et médiatisée. Le tout est organisé magistralement par l'Office de tourisme de Vallon-Pont-d'Arc, avec le soutien de l'Amicale des sapeurs-pompiers de Vallon et… une équipe de bénévoles qui fait tout pour engager la manifestation dans une logique de développement durable. Et ça marche !

+ d'infos et réservations : www.raid-nature-vallon.fr

: : Sports de combat: :

LE GOTA 2 À AUBENAS LE 9 MARS

Les dieux de l'arène reviennent en Ardèche ! Le Gods of the Arena 2, gala de Pancrace, aura lieu le 9 mars à l'Espace Lienhart à Aubenas.

Ceux qui ont assisté à la première édition l'an dernier seront sans nul doute à nouveau présents cette année pour le spectacle et pour l'ambiance… Cet événement à ne pas manquer vous permettra de découvrir le mélange explosif de la boxe et du judo. Manifestation sportive nouvellement conventionnée avec le Conseil général, la rencontre affiche un programme digne des grandes rencontres en sports de combat : 15 combats, démonstration, combats officiels… 1 000 spectateurs sont attendus pour découvrir cette discipline en plein essor qui compte déjà plus de 5 000 pratiquants en France. Assurément sportive, la rencontre est organisée par l'Académie Long Jing, basée à Joyeuse.

Les origines du Pancrace

L'appellation Pancrace vient du Pankration, un sport de contact des Jeux olympiques anciens.

Remis au goût du jour et adoptant des règles adaptées à la société actuelle, le Pancrace d'aujourd'hui permet à ses pratiquants de s'exprimer pleinement tout en préservant leur sécurité et leur intégrité physique. Activité réellement physique, les adeptes doivent connaître et être capable de mettre en place toutes les techniques de combat, qu'il s'agisse de combat debout ou au sol.

Le Pancrace est une des disciplines de la Fédération française des sports de contact et disciplines associées qui comprend les pratiques telles que la boxe thaï, le kick boxing, le K1 rules, le full contact, le K-1…

+ d'infos sur : www.longjing.fr et 06 08 72 75 57

LE FIN GRAS **DU MÉZENC**

Une viande de bœuf AOC d'exception en Ardèche. Une viande de qualité à consommer sans modération de février à juin.

LA RECETTE DE...

Éric Ribault
Auberge de Chanaleilles
Les Vans
Un restaurant sélectionné par la marque collective Goûtez l'Ardèche®

FIN GRAS DU MÉZENC **BRAISÉ** AUX CÈPES ARDÉCHOIS

INGRÉDIENTS
- 750 g de bœuf AOC Fin Gras du Mézenc (paleron...)
- 750 g de cèpes frais (ou autres champignons)
- 200 g de lard (fumé ou non)
- 2 oignons
- 4 gousses d'ail
- 1 bouteille vin IGP Coteaux de l'Ardèche rouge
- 2 carottes
- 1 bouquet de persil
- 1 poireau
- 120 g de farine
- 1 bouquet garni
- 4 cuillères à soupe d'huile d'olive

Couper la viande et le lard fumé en petits dés. Réserver.
Éplucher l'ail, le presser. Réserver.
Laver, éplucher les oignons et les carottes, couper en fines lamelles.
Laver, couper le poireau en fines rondelles.
Laver, couper et blanchir les cèpes. Réserver.
Faire chauffer de l'huile d'olive dans une grande cocotte en fonte. Ajouter les oignons, le poireau, les carottes et le lard fumé. Faire colorer. Réserver.
Ajouter la viande de bœuf. Laisser cuire toutes les faces en mélangeant souvent. Assaisonner.
Mettre la farine, remuer et verser le vin, ajouter si besoin de l'eau juste à hauteur de la viande.
Porter à ébullition tout en remuant. Réduire si nécessaire. Ajouter le lard et les légumes.
Mettre au four 200 °C, dans des marmites en terre cuite, pendant 1 h 30, avec le bouquet garni.
Poêler les cèpes avec l'ail et le persil hachés. Mélanger avec la viande.
Bon appétit !

TOUT PRÈS DES VANS

Toute l'équipe de l'auberge vous accueille de mars à novembre. Cette auberge est située à proximité des falaises du Chassezac dans un cadre authentique et verdoyant. Le plus, tous les vendredis de juillet-août, une soirée musicale accompagnée d'une dégustation de vin du terroir garantit l'ambiance.

ZOOM

Le Fin Gras du Mézenc est une viande de bœuf persillée de bêtes élevées au foin et à l'herbe sur le terroir du Mézenc. Le Conseil général de l'Ardèche soutient et participe au programme intégré de développement agricole (PIDA) Fin Gras du Mézenc. Ce programme, qui concerne l'Ardèche et la Haute-Loire, va permettre une augmentation de la production et un renforcement de la place de l'AOC comme moteur du développement local. Une première phase de formation, d'information, d'animation auprès des éleveurs est déjà engagée pour les inciter à augmenter le nombre d'animaux engraissés.

PRATIQUE

Page réalisée avec Ardèche le goût, plus d'infos sur blog.ardechelegout.fr

Retrouvez les producteurs de **Fin Gras du Mézenc** sur www.ardeche-agroalimentaire.fr, mot clé **« Fin Gras du Mézenc »**

JEU-CONCOURS

LES MONTS D'ARDÈCHE, UNE CHARTE, UN TERRITOIRE, UN PATRIMOINE

1. En quelle année le Parc naturel régional (PNR) des Monts d'Ardèche a-t-il vu le jour ?

a) 1998
b) 2000
c) 2001

2. Pour quelle durée un label PNR est-il attribué ?

a) douze ans
b) quinze ans
c) vingt ans

3. Qui délivre le label « PNR » ?

a) l'État
b) la Région
c) le Conseil général

4. Combien de communes ardéchoises se trouvent jusqu'à présent sur le territoire du PNR ?

a) 130
b) 132
c) 147

5. Le Parc est géré par…

a) un syndicat mixte
b) une délégation de service public
c) une association

6. Quelle est la surface totale du PNR dans la nouvelle charte ?

a) 255 000 ha
b) 261 000 ha
c) 266 000 ha

7. Combien de PNR sont situés en région Rhône-Alpes ?

a) 5
b) 6
c) 8

1er PRIX
Un bon d'achat d'une valeur de 200 €
chez un restaurateur ardéchois

2e Prix
Un bon d'achat d'une valeur de 130 €
chez un restaurateur ardéchois

3e Prix
Un bon d'achat d'une valeur de 70 €
chez un restaurateur ardéchois et 10 coffrets produits de soins Melvita

ENVOYEZ VOS RÉPONSES

Sur papier libre (format A4) avant le 25 mars (le cachet de La Poste faisant foi), en indiquant vos nom, prénom, adresse et téléphone.

LES BONNES RÉPONSES AU JEU-CONCOURS *RELIEFS* N°55 ÉTAIENT :

1- La 1re édition du Festival du Premier film d'Annonay a été organisée en 1984 (b). 2- Les lettres WRC signifient Championnat du monde des rallyes (c). 3- Une botte de paille a été symboliquement posée pour le lancement du chantier de la cité scolaire de Saint-Cirgues-en-Montagne (a). 4- La « pourette » est une variété de châtaigne (a). 5- Le Conseil général a soutenu 26 films documentaires depuis la création de l'aide dédiée au tournage de ce type de cinéma en Ardèche (b). 6- 22 disciplines sportives sont représentées par les 108 jeunes espoirs départementaux 2012 (c). 7- Le prix Culture bleue du beau livre est décerné par un jury de personnes âgées (c).

LES GAGNANTS SONT :

1er prix, un bon d'achat d'une valeur de 200 € chez un pépiniériste ou fleuriste ardéchois : Monique Monnier (Beauchastel 07) - 2e prix, un bon d'achat d'une valeur de 130 € chez un pépiniériste ou fleuriste ardéchois : Roland Sitterle (Félines 07) - 3e prix, un bon d'achat d'une valeur de 70 € chez un pépiniériste ou fleuriste ardéchois : Jacques Aizac (Vinezac 07) - du 4e au 13e prix, 10 sacs à dos aux couleurs du Conseil général : Odette Ferrand (Flaviac, 07), Jeannine Maisonnas (Saint-Victor, 07), Roland Mazon (Saint-Pons, 07), Monique Delaygues (Rochepaule, 07), Gérard Versino (Saint-Alban-d'Ay, 07), Régine Rouchon (Coux, 07), Jean-Marie Roche (Saint-Sauveur-de-Montagut, 07), Laurence Demard (Sarras, 07), Marie-Hélène Burger (Peaugres, 07), Françoise Bancel (Lamastre, 07).

EXTRAIT DU RÈGLEMENT. Ce jeu est ouvert à tous. Une seule réponse par foyer. Le tirage au sort parmi les bonnes réponses sera effectué par Maître Delay, huissier de justice à Privas. Le règlement est disponible sur simple demande au Conseil général de l'Ardèche. Chaque gagnant sera avisé personnellement du résultat.

LES RÉPONSES SONT À ENVOYER À :

Concours Reliefs – Conseil général de l'Ardèche – Direction de la Communication – Hôtel du Département – BP 737 – 07007 Privas Cedex.

La participation au concours implique l'acceptation pleine et entière du règlement déposé chez Maître Delay, huissier de justice à Privas. Les réponses expédiées après le 25 mars 2013 ne seront pas prises en considération.

ardèche
LE CONSEIL GENERAL

le Sept
le Conseil général vous transporte

Sept ici
des transports proches de vous
04 75 91 34 86

Sept l'été
ON ROULE POUR VOUS !

Cette **année,**
adoptez les **transports collectifs !**

www.ardeche.fr